

GENÈVE INTERNATIONALE

L'avenir d'une ville-hôte

ÉNONCÉ THÉORIQUE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Samy Khela

Sous la direction du Professeur Luca Pattaroni

Lausanne, EPFL, Janvier 2015

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaiterais remercier le Professeur Luca Pattaroni, Professeur responsable de l'énoncé théorique, qui a accepté de me suivre dans mon travail, de m'orienter et me conseiller tout le long du semestre.

Je suis également très reconnaissant envers l'entier du groupe de suivi du Projet de Master, la Directrice Pédagogique, Inès Lamunière, le Maître EPFL, Antoine Vialle et l'expert extérieur, Charles Pictet, ayant accepté de travailler avec moi pour le projet qui va clôturer mon parcours dans cette école. Ce parcours, je le dois à mes parents qui m'ont apporté le plus grand soutien que je n'oublierais jamais ainsi que mes amis qui m'ont soutenu tout le long de mes études.

Un remerciement supplémentaire est dédié aux camarades de classe pour leurs conseils et la richesse de leurs apports, pour cet ouvrage mais surtout durant ces longues années d'études à l'EPFL.

TABLE DES MATIÈRES

remerciements	5
1 INTRODUCTION	9
2 APPROCHE HISTORIQUE	17
3 PROBLÉMATIQUES	49
4 RÉALISATIONS	61
5 PROPOSITION	75
6 HÔTEL	89
Les grands mobiles	91
Une ville dans la ville	101
7 SITE	109
8 CONCLUSION	125
bibliographie	133

CHAPITRE 1

Introduction

« Cité d'immigration et de refuge, résumé des nations, Genève doit au dehors la plupart de ses qualités, mais elle les refond et les reforge à son image. Son génie consiste à enrôler les hommes qui lui arrivent d'ailleurs pour en faire des hommes d'ici. »¹

INTRODUCTION

Ci-contre

1. Robert de Traz, *L'esprit de Genève* (1929), éd. l'âge d'homme, 1995, p.45

La Genève internationale désigne l'ensemble des institutions, organisations et entreprises internationales exerçant une activité à Genève. Dans le canton, 30'000 emplois sont en lien avec le secteur international, soit 1 emploi sur 10. Parmi les 35 organisations internationales présente en Suisse, 30 sont installées à Genève. La ville abrite 250 organisations non-gouvernementales ainsi que 247 missions, représentations et délégations. 172 états sont représentés de façon permanente. Environ 40'000 diplomates et fonctionnaires internationaux résident dans la région genevoise (ils n'étaient que 200 en 1920). La ville accueille 4'500 conférences par année, équivalent à 170'000 délégués de passage devant trouver un logement pour la durée de leur séjour. Enfin, environ 5 milliards de francs de dépenses annuelles sont engendrées par les organisations internationales. Avec New York, le siège de l'ONU, les deux villes représentent les plus importants centres de coopération mondiale.

En regardant ces statistiques, il semble aisé d'affirmer que le statut international tient une place majeure au sein de la ville. Ces chiffres étant méconnus pour la plupart de la population locale, la Genève internationale et ses employés sont souvent critiqués pour leurs avantages. Après les voitures aux plaques jaunes, celles ayant le signe CD (corps diplomatique) sont le plus souvent blâmées et injuriées par les automobilistes genevois. Cependant cette communauté internationale apporte énormément pour la ville au

2. Hossam Adly, *Le cosmopolitisme à Genève du mythe aux territoires: une anthropologie urbaine de la «communauté internationale»*, Thèse EPFL, 2014, p.20

niveau économique, social et politique. Ce statut de ville internationale « confère à cette petite ville une renommée mondiale et lui assure une prospérité économique non négligeable ».²

Cependant, une quantité d'aspects négatifs remet en cause la place de la Genève internationale. Problèmes internes ou concurrences externes, la menace est présente depuis les débuts de la vocation internationale et persiste encore aujourd'hui.

Plan de travail

Afin de comprendre la situation actuelle, il convient de se pencher sur le commencement de l'épisode international de Genève. Le chapitre de l'approche historique dévoile les prémisses de la ville en tant qu'hôte. Depuis ses premières vocations, Genève n'a jamais été à l'abri de perdre son statut. Une quantité d'événements lui ont conféré son titre actuel: il ne s'agit pas seulement du choix de Genève pour l'implantation du siège de la Société des Nations au lendemain de la première guerre mondiale. Enfin, l'approche historique dévoile les différentes menaces qui ont remis en question la place internationale de la ville, ainsi que les différentes réponses que cette même ville a données afin de préserver son rôle.

Le rôle international est encore mis en péril aujourd'hui par plusieurs aspects que le chapitre des problématiques met en exergue. Amplifier ou préserver, revaloriser ou

sauver, tels sont les défis de demain. En effet, la ville se confronte à divers problèmes au niveau économique, social et urbanistique, ayant pour conséquence d'entraver le développement du secteur international, mais également de se le voir destituer par une ville concurrente. La mondialisation a transformé le monde et la nécessité de regrouper les institutions internationales au même endroit n'est plus d'actualité. La ville doit donc trouver d'autres arguments pour préserver ces institutions. Ces dernières années, de nouveaux édifices ont vu le jour à proximité du Palais des Nations. Nouveaux bâtiments, passerelles, rénovations, extensions: les chantiers ne manquent pas. Ces initiatives émanent d'une volonté de revalorisation de l'image de la ville. La nouvelle gare de Cornavin ou encore l'agrandissement et la rénovation de l'aéroport international de Genève consolident cette idée.

Vers une proposition

En analysant les différentes réalisations d'édifices de bureaux, de salles de congrès ou de logements, en réponse aux besoins de la ville et du secteur international, une proposition de projet supplémentaire vient combler la panoplie de ceux réalisés ou en cours. Cette proposition a déjà été évoquée par les autorités mais aucune concrétisation n'est prévue. Par année 170'000 délégués viennent à Genève pour assister et participer aux quelques 4'500 conférences organisées. Ces personnes, provenant du monde entier, n'ont pas toujours les moyens financiers pour se payer un hôtel de luxe, comme ceux bordant les quais par exemple.



Illustration ci-contre:
Entrée Palais des Nations côté
place des Nations, Genève

Mais encore, hormis l'hôtel Intercontinental, la zone internationale manque cruellement d'hôtels à proximité des établissements internationaux. Cette proposition, d'hôtel serait réalisée pour une population ciblée: les grands mobiles. Il conviendra donc d'analyser les différentes attentes liées à cette clientèle afin d'en prendre compte lors de la proposition du projet. Cette proposition répond donc aux besoins réels et constitue le début du projet de Master. Le site accueillant sera donc la zone internationale. Plusieurs parcelles sont propices à recevoir ce projet : la fin de cet énoncé théorique évoquera les potentialités de chaque parcelle et servira de début pour l'élaboration du projet de Master : Un complexe d'hôtel et de résidences pour la Genève internationale.

CHAPITRE 2

Approche historique

APPROCHE HISTORIQUE

Ce chapitre va retracer l'histoire de la ville internationale en mettant en exergue les étapes importantes ayant permis à Genève de se hisser à son rang actuel. Cette approche permet de mieux saisir les enjeux actuels quant à la pérennisation de l'internationalité de la ville. Les différents moments de l'histoire montrent la vocation de devenir un hôte international, ainsi que la volonté de garder ce titre. La seconde moitié du XX^{ème} siècle a vu la ville déployer les grands moyens afin de préserver son statut si cher. Actuellement, de nouveaux doutes remettent en question la place internationale dans la ville. Un regard dans le passé va permettre de démontrer que l'internationalité est comme « ancrée » dans l'esprit de Genève.

Les prémisses de la ville- hôte

Il est indéniable que la diversité culturelle fait partie intégrante de l'esprit de Genève. Il ne faut pas s'arrêter à la création de la Société des Nations au lendemain de la Première Guerre mondiale pour expliquer la nature internationale de la ville.

1. Robert de Traz, *L'esprit de Genève* (1929), éd. L'âge d'homme, 1995, p. 55

« Genève est une ville où nul homme n'est étranger. »¹

Depuis des siècles en effet, la ville fut un refuge politique pour toutes les personnes devant fuir leur pays d'origine. Cet esprit d'hôte et d'accueil international est donc ancré dans la culture genevoise. En regardant encore plus loin dans l'histoire, durant le Moyen-âge au XV^{ème} siècle, la ville était un important lieu de passage.

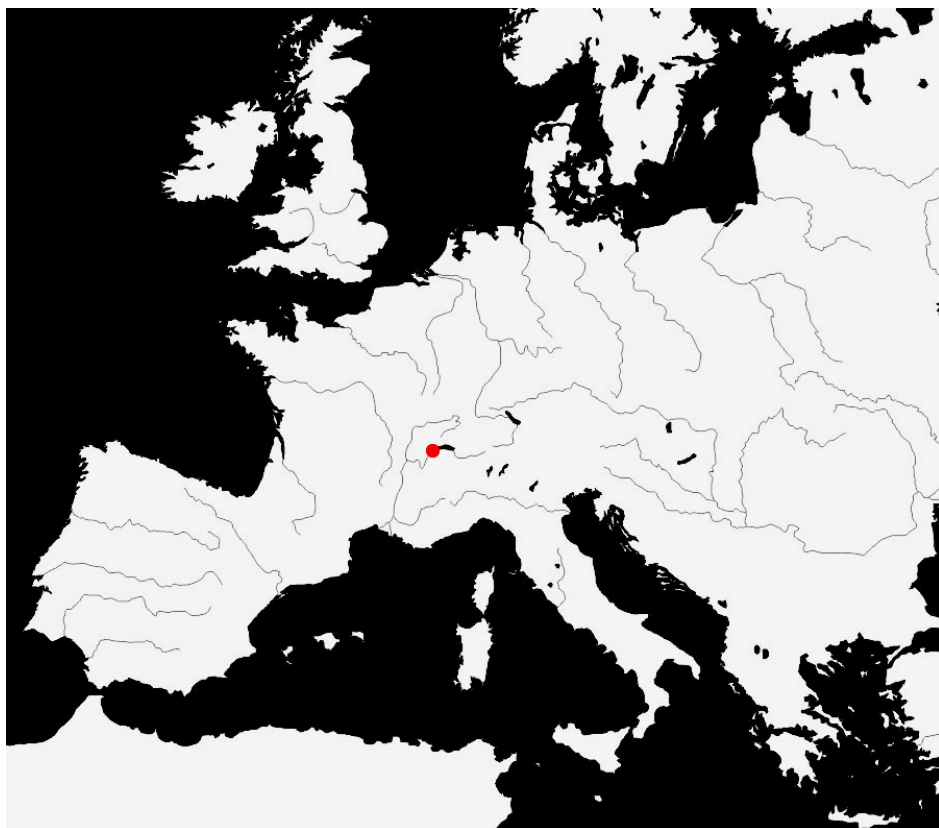


Illustration:

Carte de l'Europe avec Genève en son centre.

2. Four: littéralement provenant du latin «forum»

La ville, située au centre de l'Europe, accessible par voie fluviale et terrestre, devient un lieu incontournable pour le commerce en tout genre. Des quantités de foires permettant aux commerçants d'échanger ont lieu, notamment à l'actuelle place principale de la vieille ville, le Bourg-de-Four². Cette place abritait le marché de bétail où le commerce continuera jusqu'en 1714.

Un tournant important dans l'histoire de la ville, à prendre en considération pour comprendre la Genève internationale d'aujourd'hui, est l'adoption de la réforme protestante en 1535. Ce choix aura une conséquence conflictuelle avec les voisins directs et la ville se renferme sur elle-même aux milieux des terres catholiques. A l'échelle locale, la ville n'a aucun contact avec l'extérieur mais à l'échelle du continent, Genève crée des alliances et deviendra un refuge pour les protestants persécutés. On la nommera la Rome protestante. Ces nouveaux arrivants vont aider considérablement au développement économique et culturel de la ville. Il s'agit pour la plupart de banquiers, d'hommes d'affaires et d'artisans. Ces étrangers vont permettre le développement de la haute finance et du négoce international au XVII^{ème} siècle. Certains financiers vont devenir des conseillers pour différents chefs d'état. En parallèle, le domaine de l'horlogerie devient mondialement connu.

A cette époque déjà, ces étrangers étaient victime de xénophobie de la part de la population locale, les accusant d'avoir amené criminalité, mendicité et prostitution. A l'inverse, les apports bénéfiques pour la ville ne sont pas à négliger, notamment dans le domaine de la finance. A titre d'exemple, en 1690, 20 des 30 familles les plus fortunées de la ville sont des étrangers. Genève acquiert petit à petit une réputation mondiale. La ville se transforme, s'agrandit et accueille toujours plus d'étrangers durant le XIX^{ème} siècle.

Première organisation internationale

Parmi ces hommes d'affaires, un certain Henri Dunant va marquer l'histoire de la Genève internationale. Horrifié par la bataille de Solferino, il va fonder le Comité international de secours aux militaires blessés en 1863. Cette première organisation internationale prendra le nom de Comité internationale de la Croix rouge, en 1876. En 1864, une année après la fondation du Comité international, la première convention de Genève est signée et cet évènement signale le début du droit humanitaire international. Huit ans plus tard, Genève devient pour la première fois le lieu de rencontre entre deux Etats en désaccord. La guerre de Sécession est à l'origine du conflit entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne. Ce différend sera réglé en 1872 par un arbitrage international, à Genève. La ville confirme donc sa place internationale et le nom de capitale de la paix lui est décerné.

La Société des Nations

3. SdN : Société des Nations

Une quantité d'évènements s'étant déroulé avant la création de la SdN³ a donc contribué à la mutation de la Genève internationale. Par contre, sans la SdN, cette ville n'aurait que très difficilement atteint le statut international et mondial. Le choix de Genève comme siège de la SdN a été vivement critiqué et le choix était loin d'être facile. De nombreuses villes européennes furent envisagées, ayant également une quantité d'atouts pour accueillir cette organisation avec tout ce qui s'y rattache. Bruxelles, La Haye, Strasbourg, Paris ou encore Madrid offraient une grande concurrence à la petite ville du bout du lac

Léman. Même la ville de Lausanne souhaitait mettre à disposition son territoire. Le président des Etats-Unis Thomas Woodrow Wilson voulait que la SdN s'installe dans un pays neutre. Le choix s'orienta donc entre Genève et La Haye et à deux reprises, en 1919 à Paris et en 1920 à Washington, le président imposa son choix de Genève. Ce choix pour le siège de l'organisation est justifié selon deux caractéristiques importantes à l'époque. La première est celle de la neutralité suisse et de Genève comme capitale de la paix. La seconde est liée à l'attractivité internationale que Genève a développée les décennies précédentes. Les opposants en majorité dans le Conseil de la SdN ont tenté d'organiser la première Assemblée à Bruxelles. Il s'agissait d'un risque pour la Suisse de se voir voler son rôle d'hôte. Heureusement, le président Wilson a déclaré fermement son adhésion au choix Suisse: « la première Assemblée aura lieu le 15 novembre 1920, à Genève. »⁴

4. Déclaration du Président des
Etats-Unis, Thomas Woodrow
Wilson

Illustration:
Hotel National rebaptisé Palais
Wilson en 1924, Genève



Illustration:

Centre William Rappart, Genève

1926



Giuseppe Motta, président de la Confédération et représentant de la Suisse à la première Assemblée de la SdN, conscient de l'apport décisif du président Wilson, le remerciera: à la suite du décès du président américain en 1924, le nom Palais Wilson est donné à L'Hôtel National. Et encore, le quai du Léman sera rebaptisé quai Wilson, afin d'honorer le grand homme politique sans lequel Genève n'aurait pas la même place au niveau international aujourd'hui.

En parallèle de la création de la Société des Nations, l'organisation internationale du travail (OIT) voit le jour. Son secrétariat, le Bureau international du travail (BIT) s'installe à Genève en 1920. En 1926, le Centre William Rappart est construit et sert de siège pour le BIT. Il s'agit ici de la première fois que l'on construit un bâtiment pour une organisation internationale. En effet, le secrétariat de l'organisation de la Société des Nations s'installe dans un bâtiment déjà construit, l'Hôtel National rebaptisé

Illustration:

Pavillon du désarmement, Genève,
Adolphe Guyonnet, 1931



Palais Wilson, et les assemblées se tiennent dans la salle de la Réformation, située sur la rive gauche, adossée à l'hôtel Victoria où certains délégués logeront durant les périodes des assemblées. Par souci de proximité et de besoin grandissant de place, l'assemblée vota en 1924 un crédit de 4.5 millions de francs pour l'agrandissement du palais Wilson afin d'y intégrer une salle des Assemblés. Ce projet devait se trouver à la place de l'actuel hôtel Président Wilson. Très vite, cette idée sera mise de côté et l'on se concentrera sur une construction nouvelle sur un terrain plus vaste, l'actuel Palais des Nations.

En 1931, de l'autre côté du Palais Wilson, à l'inverse du projet proposé, fut construit par l'architecte genevois Adolphe Guyonnet un pavillon en un temps record (6 mois) afin d'accueillir la conférence du désarmement. Ce pavillon devait être provisoire en attendant la fin de la construction du Palais des Nations. Il fut préservé jusqu'en 1987.

La construction du Palais des Nations sur le site du parc de l'Ariana est une importante page de l'histoire de la Genève internationale. Le choix du projet, le site, les concours, ainsi que la construction elle-même, ont été au cœur des réflexions des différents comités de l'organisation durant l'entre-deux guerres. Même s'il ne s'agit pas de la thématique de cet énoncé, certains aspects sont tout de même à prendre en considération. Tout d'abord, le défi principal de ce palais est de construire un centre mondial. L'architecture doit être à la hauteur des attentes du monde. Il s'agit de construire en effet le plus grand palais et centre conférencier que l'histoire de l'architecture n'a jamais vu. Ce palais doit accueillir le monde et doit défendre l'image de Genève en tant que capitale mondiale de la paix. Cet enjeu induit un concours international afin «d'offrir une égalité des chances à l'ensemble des architectes de la planète»⁵.

5. Jean-Claude Pallas, *Histoire et architecture du palais des nations (1924-2001)*, 2001, p.48-49

6. Ibidem

« Le concours devrait être universel. »⁶

« Cela signifie qu'il ne devrait en aucune manière se limiter aux citoyens des Etats Membres de la ligue. Le concours devrait être ouvert aux architectes de tous les pays ». ⁷ Finalement, seuls les architectes des pays des Etats membres pouvaient participer à ce concours. Il y aura en effet 377 propositions de projets et un comité international également devra sélectionner les projets les plus aptes à répondre à cette demande.

7. Ibidem

9. Jean-Claude Pallas, *Histoire et architecture du palais des nations (1924-2001)*, 2001, p.45

en question quant à sa taille. En 1925, Le président du jury, Victor Horta, recommanda au Secrétaire général «d'abandonner l'idée de construire sur le terrain actuel, et de rechercher un terrain plus grand, qui conviendra mieux à la dignité de la Société des Nations »⁹. Il faut trouver une zone plus vaste afin d'accueillir le palais. La Société des Nations doit donc acheter un terrain. Le bord du lac, l'actuelle Perle du lac, est choisi pour lancer le fameux grand concours international, avant d'être finalement remplacé par le parc de l'Ariana, actuelle zone où repose le palais. Pour sélectionner le projet le plus approprié à la demande, un comité de diplomates et non pas d'architectes est constitué. Face à cette tâche difficile, on nommera un autre comité encore, celui des cinq architectes. Le 5 mai 1927, le résultat du jury est proclamé :

10. Ibidem, p.49

« Aucun des 377 projets ne peut être recommandé. »¹⁰

Ce résultat étonnant est dû au fait qu'une quantité importante des projets n'avait pas respecté le programme et le règlement. Des prix et mentions furent tout de même distribués aux meilleurs projets. Certains membres du jury de concours eurent l'idée de faire un concours parmi les lauréats. La Société des Nations refuse et décide de confier au comité de 5 diplomates la tâche de choisir le projet le plus approprié parmi les primés et de les adapter. Le projet de Nénot et Flegeneheimer est sélectionné et sera révisé pour l'adapter au mieux aux attentes de la SdN.

Illustration p.28:

zone A : site du projet de concours

zone B : parc Barton

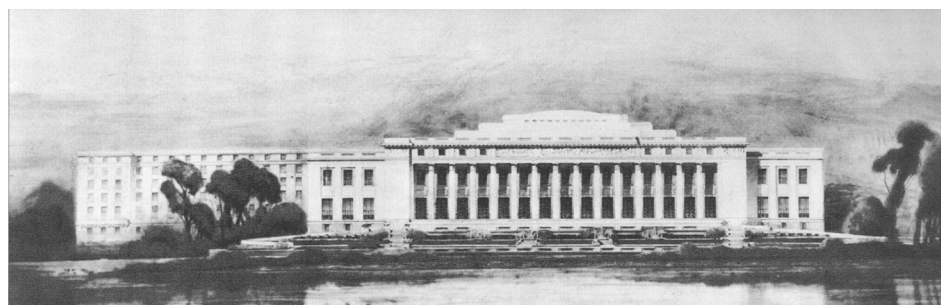
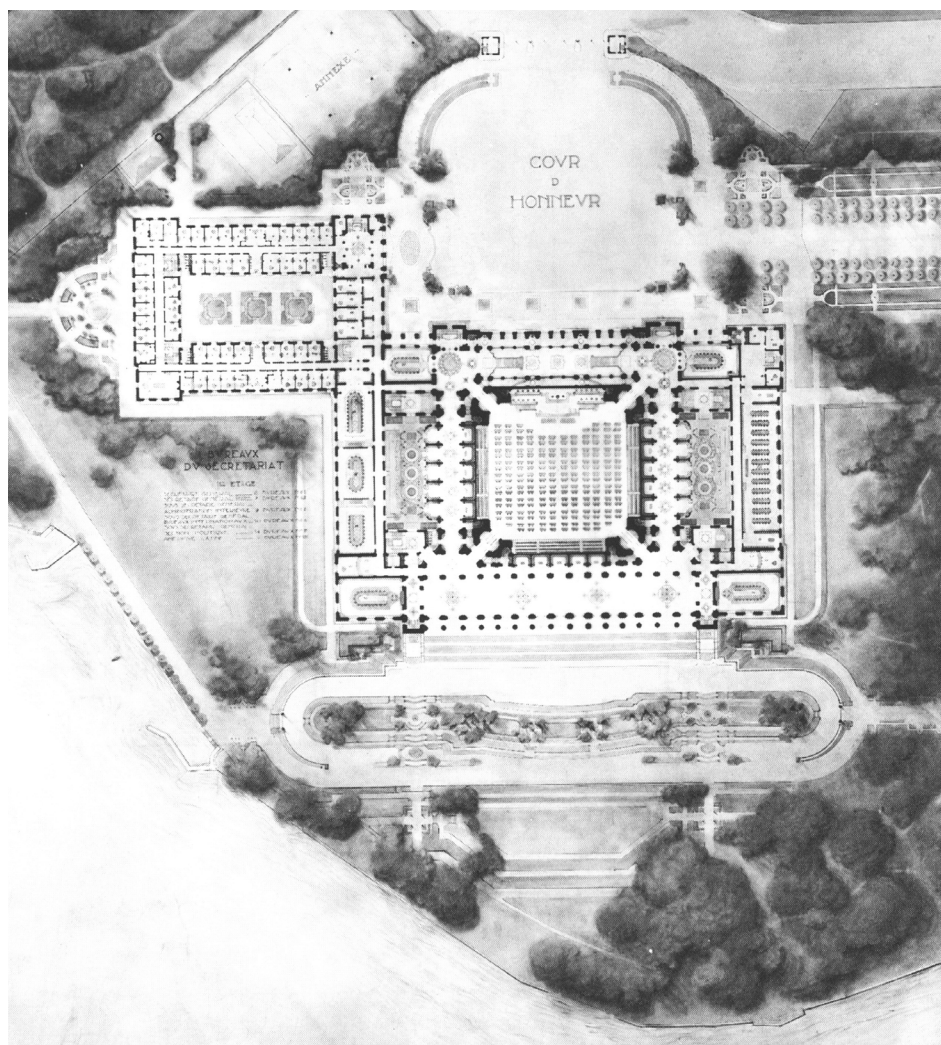
zone C : parc de l'Ariana, site finale

Illustration p.29:

Projet de Nénot et Flegeneheimer

Plan et élévation





Parmi les lauréats figurait le projet de Le Corbusier qui ne sera pas retenu. Ce projet entrait pourtant dans le budget imposé par la Société des Nations (13 millions de francs). Le Corbusier a représenté son projet de manière très technique, notamment à l'aide d'une coupe colorée, afin de montrer que le projet était analysé en détail et que rapidement la construction aurait pu commencer. Malheureusement, le comité a très vite catalogué Le Corbusier comme un ingénieur, incapable de conceptualiser un palais et n'ayant pas la sensibilité nécessaire pour faire de l'architecture. Et encore, ce projet sortait du lot et la conception était avant-gardiste. Les fonctionnaires de la SdN, ayant l'image classique du palais, ne pouvait prendre le risque de s'écarter du chemin traditionaliste alors que le monde entier regarde Genève. De plus, les bâtiments déjà construits pour l'institution (le siège du BIT et le Palais de la Paix à la Haye) sont tous deux de type classique. Dans le programme du concours d'architecture en 1926, il était stipulé que « la Société des Nations fait un appel des plus larges aux architectes, afin que le palais soit non seulement conçu avec le souci de grouper d'une manière pratique et moderne tous les organismes essentiels qui seront indispensables à son fonctionnement, mais encore pour que cette conception traduise la haute destination d'un monument qui, par la pureté de son style, l'harmonie de ses lignes, est appelé à symboliser la gloire pacifique du XX^{ème} siècle »¹¹.

11. Jean-Claude Pallas, *Histoire et architecture du palais des nations (1924-2001)*, 2001, p.45

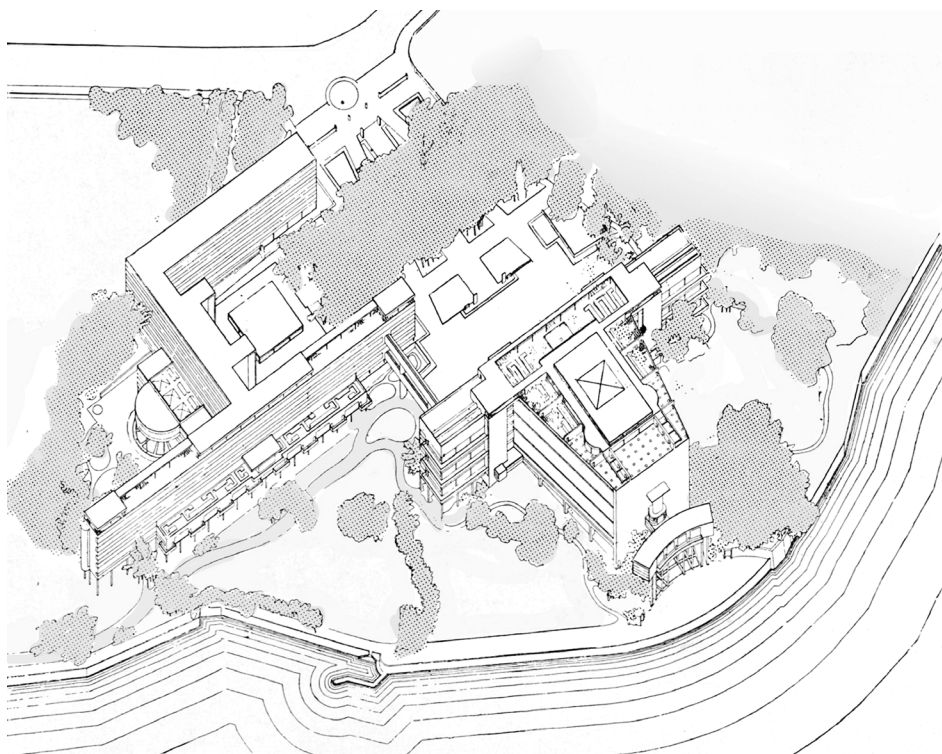


Illustration:

Projet n°273 de Le Corbusier et
Jeanneret, axonométrique depuis
le lac

En somme, ce palais devait plaire à la plus grande majorité des Etats membres. Le choix de Genève étant contesté toujours, la moindre bavure ou mauvais choix architectural aurait pu entrainer de nombreuses critiques et remises en question.

« Une institution aussi démocratique que la Société de Nations se doit naturellement de respecter ses principes fondateurs. Dans ces conditions, il était naturel que l'on optât pour une construction d'inspiration classique. »¹²

12. Jean-Claude Pallas, *Histoire et architecture du palais des nations* (1924-2001), 2001, p.76

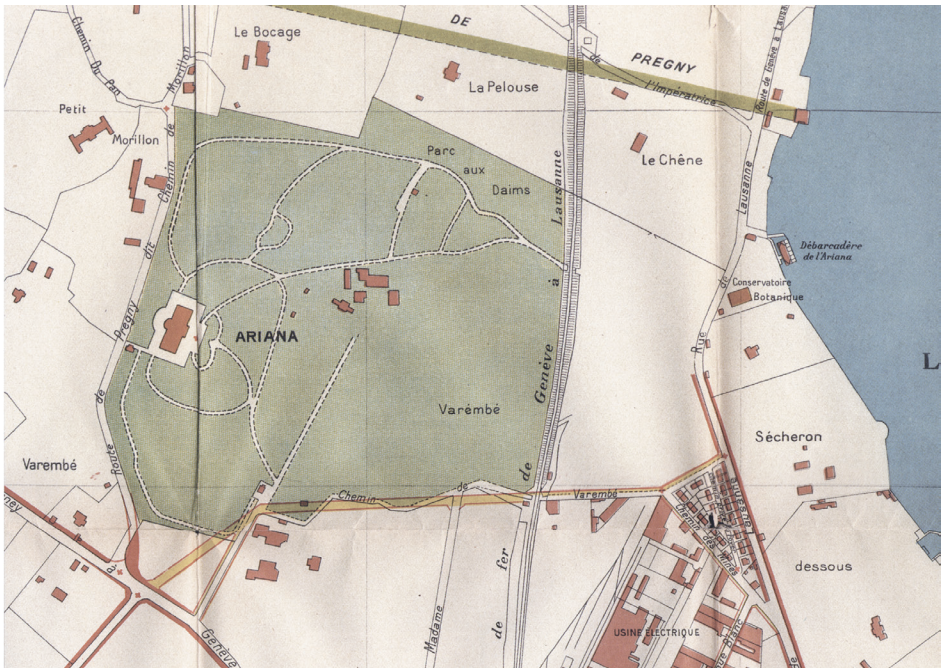
Il ne faut pas oublier que Le Corbusier aura sa reconnaissance souhaitée, lorsqu'il participera à la construction du siège de l'ONU à New York, vingt ans plus tard.

Le Paradis perdu

La dernière étape pour mener à terme la phase projectuelle du Palais des Nations est l'appropriation du parc Barton, charnière entre la Perle du lac et le BIT. La fille héritière du terrain et de la villa ne souhaitait pas vendre son terrain. Selon elle, la Perle du lac est suffisamment grande pour accueillir le palais et il n'était pas question de vendre sa propriété. Elle était soutenue par Gustave Ador, qui, possédant Cologny (en face de la Perle du lac et de la propriété Barton) ne souhaitait pas que sa vue soit gâchée par une immense construction.

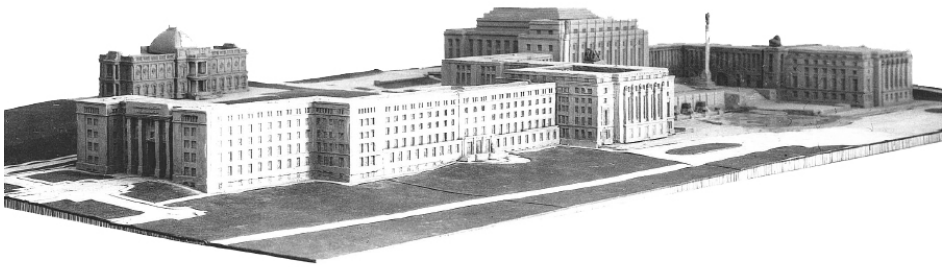
Illustration:

Le parc de l'Ariana avant la construction du Palais



En septembre 1928, le comité spécial de la Société des Nations, face aux difficultés d'appropriation du terrain, décide de déplacer la zone d'intervention et le choix, final, s'orientera vers le parc de l'Ariana, une parcelle de près de 25 hectares, soit 4 fois plus grande que le terrain de base à la Perle du lac. Ce changement provoqua de vives tensions au sein de la communauté des architectes, qui nommeront la Perle du lac « le paradis perdu ». Les plans furent donc adaptés au changement de terrain et en juin 1929, le comité spécial approuva les plans révisés. La construction commence en septembre 1929 et s'achèvera en 1938. Le comité des cinq architectes se chargeront de mener à bien ce chantier colossal. Il s'agit de Henri-Paul Nénot (Paris), Julien Flegenhimer (Genève), Carlo Broggi (Rome), Camille Lefèvre (Paris) et Joseph Vago (Budapest).

Une fois la construction achevée, une quantité de dons provenant des Etats membres furent offerts pour la décoration des différentes salles du Palais des Nations. On peut trouver des tapis de la Perse, du bois de Norvège, des tapisseries de France, du marbre d'Italie ou encore des peintures d'Espagne.



*La plus petite
des métropoles*

Cette période de deux décennies qui a vu naître le Centre William Rappart et la Société des Nations, 1920-1940, a permis le développement et l'urbanisation de la rive droite de Genève. C'est sur cette même rive que se concentre aujourd'hui quasiment la totalité des bâtiments des organisations internationales. C'est durant cette période que Genève prend conscience de son rôle grandissant et tend à s'adapter aussi rapidement que possible. La population s'agrandit, les infrastructures se modernisent et la ville assiste consciemment à sa propre métropolisation. En 1920, 200 fonctionnaires travaillaient pour la Genève internationale; ils sont aujourd'hui plus de 40'000. Avec New York, ces deux villes sont considérées comme les deux centres de coopération internationale les plus importants au monde. Il paraît donc aisé d'affirmer que la place de Genève à l'échelle mondiale a son importance même si la taille et le nombre d'habitants est incomparable à d'autres grandes métropoles. Ainsi, Genève est considérée aujourd'hui comme la plus petite métropole du monde.

Cet engouement pour la Genève internationale va être rapidement interrompu. Un événement tragique engendra la fermeture du Palais des Nations. Il s'agit de la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre est perçue comme l'échec de la Société des Nations, censée régler pacifiquement les conflits entre les divers Etats membres. L'aboutissement sera l'arrêt total des activités de la Société des Nations en 1946, au lendemain de la guerre. Mais encore, le siège

Illustration ci-contre:
Maquette de l'actuel Palais des
Nations à Genève



Illustration ci-contre:

Siège des Nations Unies, New York, 1952, Le Corbusier, Oscar Niemeyer, Harrison & Abramovitz

du BIT est délocalisé et placé à Montréal entre 1940 et 1948. Cela confirme la baisse de l'activité internationale à Genève. Il y aura une dizaine de fonctionnaires qui errera dans les grandes salles du Palais des Nations avant que sa dissolution ne se prononce. L'Organisation des Nations Unies (ONU) prendra la place de la Société de Nations tenue en échec à cause de la Deuxième Guerre mondiale. Cette nouvelle institution est en lien à un nouveau rapport de force entre les Etats-Unis et l'Europe. L'ONU va hériter des bâtiments de la SdN: le Palais des Nations ainsi que le BIT à Genève. New York est choisie pour l'implantation et la construction du nouveau siège de l'ONU. Le Corbusier fait partie du groupe d'architectes réalisant ce projet.

Un nouveau départ

13. OMS: Organisation Mondiale de la Santé

UIT : Union Internationale des Télécommunications

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade, (ancien OMC)

Genève devient le deuxième siège de l'ONU. La conséquence est que le rôle international de Genève perd de l'importance. Il s'agissait à nouveau d'une menace pour la ville internationale. Cependant, le BIT est maintenu et Genève accueille les années suivantes de nouvelles institutions internationales : OMS, UIT, GATT¹³. La situation géographique, la centralité européenne, la qualité de vie et l'esprit multiculturel font partis des atouts majeurs de Genève en tant qu'hôte pour les organisations internationales. Néanmoins, Genève doit se donner les moyens d'accueillir cette nouvelle arrivée d'étrangers et de fonctionnaires internationaux. Les prévisions annonçant cette forte croissance des populations étrangères provoquent certaines inquiétudes auprès de

l'autorité genevoise. Il s'agit de devoir loger des milliers de travailleurs et de fonctionnaires assez rapidement. En plus des fonctionnaires internationaux arrivent la première immigration italienne. Genève a en effet besoin de main d'œuvre pour construire les nouvelles infrastructures afin d'accueillir convenablement les nouvelles institutions internationales. Ces nouveaux bâtiments se voulant imposants afin de montrer la prestance des différentes institutions vont donner une nouvelle image à la ville; l'architecture de la rive droite va se développer et créer un nouveau pôle en dehors du centre-ville.

Internationalité menacée

Les années 1960-1970 vont faire apparaître de nouvelles menaces pour la pérennité de la Genève internationale. Il s'agit cette fois-ci de conflits internes entre la communauté internationale et certains groupes xénophobes de Genève. Il s'agit de la première fois où l'on ne différencie plus les étrangers et les fonctionnaires internationaux. On les accuse d'être la source de la surpopulation engendrant des difficultés pour la population locale. Le parti politique nommée Vigilance voit le jour en 1964 et s'attaque à cette communauté étrangère: « Genève, centre international, d'accord! Mais ... ville suisse d'abord ».¹⁴

14. Slogan du parti Vigilance, octobre 1965

La création de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) par le Canton et la Confédération répond aux besoins de gestion de la communauté internationale. Cette fondation de droit privé

à but non lucratif apparaît dans un contexte dans lequel la Genève internationale s'agrandit considérablement. Pour rappel, la Genève internationale est constituée d'organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales. La FIPOI semble avoir les capacités nécessaires pour gérer toute cette installation immobilière (bureaux, conférences, locaux, financement), cette population étrangère, ainsi que le développement spatial de la zone internationale. Les premiers projets de la FIPOI seront un grand centre conférencier (actuel CIGG¹⁵), ainsi qu'un immeuble de bureaux à la rue de Varembe.

15. CIGG: Centre International de Conférences Genève

Illustration ci-dessous:

CIGG, Genève, 1973, Gaillard & Camenzind



Une première réponse

La création de la FIPOI en 1964 coïncide avec le mouvement Vigilance. La fondation est en effet créée en réponse au mouvement. Ce mouvement critique les avantages de la population internationale et les méfaits liés à la surpopulation pour la ville de Genève. L'apparition de la FIPOI est doublée de sens. Premièrement, elle est une réponse au parti Vigilance. Grâce à cette fondation, cette surpopulation va pouvoir être mieux gérée et contrôlée par les autorités. Deuxièmement, il s'agit d'une prestation que la ville offre pour ces étrangers. Ces étrangers si précieux pour l'économie de la ville et la pérennité de la Genève internationale doivent être traités avec le plus grand soin. Genève se doit de proposer le meilleur service pour ces organisations internationales venant s'implanter sur son territoire. « La dénomination «la Genève internationale» définit le rôle de Genève en tant que ville-hôte des organisations internationales. »¹⁶

16. La FIPOI, URL:
<http://www.fipoi.ch/fr/la-mission-de-la-fipoi/>

Genève a atteint son statut de ville internationale, capitale de la paix et métropole grâce à une multitude de phases ayant marqué son histoire. Elle est enfin mondialement connue et s'agrandit considérablement durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Une deuxième réponse

Cependant, durant les années 70-80, une deuxième phase de tensions internes entre genevois et fonctionnaires internationaux vont ralentir l'engouement international. Les autorités genevoises souhaitent garder cette population

par le biais de plusieurs prestations en leur faveur (écoles internationales, bureaux mis à disposition avec prêts sans intérêts, exonération des impôts). La majorité de ces prestations sont d'ordre financier et cela révolte les genevois, surtout le parti Vigilance. Ces avantages économiques, ces exonérations fiscales, ainsi que la pénurie de logement nuisent aux bons fonctionnements de l'économie genevoise et donc influent sur la qualité de vie des résidents.

De l'autre côté, les organisations internationales et leurs fonctionnaires demandent un soutien financier auprès de la FIPOI pour rénover et entretenir les locaux et les bâtiments mis à disposition pour leur travail. L'Etat se retrouve attaqué par les deux populations de Genève: les internationaux et les locaux. Encore une fois, les autorités sont conscientes de l'apport bénéfique des internationaux. Il faut les garder! Il faut donc prouver que sur le point économique (source de problèmes), les fonctionnaires n'entraînent aucun déficit dans les caisses cantonales. En 1978, le service cantonal de la statistique (OCSTAT¹⁷ aujourd'hui), réalise une étude sur la Genève internationale. C'est la première fois que l'on réalise des statistiques sur la population internationale. Cette étude est réalisée dans le but de convaincre et de montrer par les chiffres que ces fonctionnaires sont bénéfiques pour l'économie genevoise. Il est vrai que cette partie de la population ne paye pas d'impôts et que la FIPOI a énormément investi pour mettre à disposition les infrastructures souhaitées. Cependant, ces fonctionnaires

17. OCSTAT : Office cantonale de la statistique

déboursent de grosses sommes auprès des citoyens. Il s'agit donc de faire le bilan des dépenses. Mais encore, l'étude démontre également à quel point le domaine international a pu relancer l'économie genevoise à maintes reprises. L'étude se termine en précisant cet aspect:

« La prospérité et le dynamisme de l'économie genevoise dans l'après-guerre résultent pour une large part du développement intensif du domaine international dont les organisations internationales constituent le noyau. La mise à disposition des infrastructures de services nécessaires assure à ce secteur une croissance durable et les retombées s'amplifient en pénétrant et en activant de nombreuses autres activités »¹⁸. Les résultats de cette étude ont permis d'apaiser les tensions internes à Genève.

18. Etude sur le secteur international de Genève n°9, 1978

Concurrence permanente

Une quantité d'évènements de natures différentes ont à plusieurs reprises mis en péril le statut international de la ville. Depuis ces débuts de vocation internationale, la concurrence est rude et les autorités savent que la moindre erreur peut avoir une conséquence dangereuse pour la pérennité de la Genève internationale.

Après la chute du mur de Berlin, d'autres villes souhaitent devenir un hôte pour les institutions internationales. En effet, la neutralité suisse depuis cet événement n'est plus considérée comme un atout. Et encore, les moyens de communications et les progrès dans la mobilité ont

19. OMC : Organisation Mondiale
du Commerce

permis durant la fin du XX^{ème} siècle le développement de beaucoup de villes européennes ayant les infrastructures nécessaires pour accueillir les institutions. Tout le monde veut sa part du gâteau et Genève est menacée d'être décentralisée. L'exemple de l'OMC¹⁹ est très significatif de ce problème. En 1994, la GATT se dissout et l'OMC prend la relève: l'opportunité pour d'autres villes de se proposer pour accueillir le siège principal de l'OMC. La ville de Bonn, par exemple, possède une quantité d'infrastructures à disposition depuis la réunification allemande pour accueillir cette institution.

*Une communauté bien
accueillie*

Afin de répondre à la concurrence, les autorités genevoises vont tout d'abord avancer l'argument historique. L'OMC remplace la GATT, son siège étant à Genève depuis un demi-siècle. Ensuite, il s'agit d'amadouer la population internationale en leur facilitant la vie en suisse. Genève s'engage à développer et mettre à disposition des nouvelles infrastructures (logements, parkings, bureaux, ...). Mais encore, deux mesures principales sont à mettre en exergue. Premièrement, les fonctionnaires internationaux seront dispensés de payer les taxes sur la valeur ajoutée (TVA) pour les achats en Suisse. Cet avantage s'ajoute à l'exonération fiscale, déjà en vigueur pour cette population. Deuxièmement, il s'agit de faciliter les modes de vie et se montrer ouvert, notamment en ce qui concerne la question du mariage polygame. Dès 1995, l'Etat a le devoir de reconnaître le mariage polygame des fonctionnaires

internationaux. La loi n'est cependant pas modifiée mais il s'agit simplement d'une reconnaissance. Ces décisions s'inscrivent dans une logique de bonne intégration de cette population. Cette intégration s'accompagne d'une multitude d'infrastructures à disposition pour les internationaux: davantage d'écoles internationales, des cours de langues, l'accès au marché du travail par les conjoints des fonctionnaires internationaux et même des distributions de permis de séjour pour les fonctionnaires retraités.

20. CAGI : Centre d'Accueil pour la Genève Internationale.

21. Le CAGI, URL:
<http://www.cagi.ch/fr/geneve-internationale.php>

La création du CAGI²⁰ en 1996 s'inscrit dans cette logique de faciliter l'intégration des fonctionnaires. Le but de cette institution encore active aujourd'hui est «d'orienter, informer et contribuer à intégrer les nouveaux arrivants»²¹.

Décentralisation

Deux événements récents sont encore à mettre en évidence afin de montrer que la pérennité de la Genève internationale n'est jamais totalement acquise.

Entre 2008 et 2009, l'OMC a demandé l'autorisation d'agrandir son siège à côté du Centre William Rappard. Pour la réalisation de ce projet, il faut déclasser la zone agricole à proximité du centre historique. Un référendum conteste l'approbation du projet par les autorités cantonales et fédérales. Pascal Lamy, secrétaire générale de l'OMC, déclare solennellement que l'organisation internationale déplacerait son siège dans une autre ville plus accueillante

si ce projet d'extension n'était pas accepté par le peuple. Cette extension a finalement vu le jour et a été inaugurée récemment.

Le deuxième évènement est quasiment d'actualité. Le 20 octobre 2012, Genève se voit refuser la place d'hôte pour le siège d'une nouvelle organisation internationale.

22. Article de la RTS du 22.10.12
URL: <http://www.rts.ch/info/regions/geneve/4366306-le-siege-du-fonds-vert-de-l-onu-pour-le-climat-echappe-a-geneve.html>

« Le siège du Fonds vert de l'ONU pour le climat sera installé en Corée du Sud et non en Suisse. Genève avait fait acte de candidature, mais est arrivée au dernier rang des six candidats ». ²² Il s'agit de la première fois que Genève échoue lorsqu'elle dépose sa candidature pour être l'hôte d'une organisation internationale.

23. Président du Conseil d'État genevois
24. Article Tribune de Genève du 20.10.12 URL: <http://www.tdg.ch/savoirs/environnement/fonds-vert-onu-siegera-geneve/story/12476179>

Pierre-François Unger²³ annonce que « cet écueil n'entame pas notre détermination à poursuivre notre politique de renforcement de la Genève internationale » ²⁴. Dans le cas du Fonds vert, le choix de ne pas s'installer à Genève était surtout lié au financement.

Ce premier échec peut-il avoir un effet domino sur les autres institutions? Depuis la chute du mur de Berlin, la neutralité suisse n'est plus un atout majeur pour accueillir les organisations. Cet échec montre que dans un monde polarisé, il ne semble plus nécessaire de contenir toutes les organisations internationales au même endroit. Le système de communication étant bien développé de nos jours, le

siège principal d'une organisation internationale pourrait se trouver dans n'importe quelle ville. Il s'agit dorénavant de jouer sur l'attractivité de la ville. Certes, Genève a un passé international très lourd qui lui donne tous les avantages (expérience, savoir-faire) face à d'autres villes concurrentes. Mais dans une période de crise économique, il faut comprendre les investisseurs souhaitant économiser sur les coûts de constructions et autres frais liés à l'installation d'un siège principale d'une organisation. Le niveau de vie en Suisse fait partie des plus élevés au monde. Genève se trouve donc aujourd'hui sous la menace d'une décentralisation.

CHAPITRE 3

Problématiques

PROBLÉMATIQUES

L'aspect financier a fait apparaître le premier véritable échec de Genève en tant qu'hôte international primant sur les autres métropoles. D'autres aspects sont à mettre en évidence afin d'expliquer en quoi la pérennité de l'internationalité de la ville (lui conférant une place au niveau mondial) n'est jamais totalement acquise.

Contre l'immigration

Les tensions locales entre la population internationale et les résidents font partie de ces aspects négatifs. S'ajoutant aux différents référendums et refus de projets pour les internationaux, le résultat de la votation du 9 février 2014 confirme la tendance populaire: « oui contre l'immigration massive ». Cette décision populaire a rendu encore plus fragile la question de la place de la Genève internationale dans le canton. Ces tensions au sein même de la population suisse remettent en cause la diversité culturelle, faisant partie intégrante de l'image de Genève et de la Suisse en tant qu'hôte international depuis des siècles. Ces tensions entre Genève locale et Genève internationale sont non seulement d'ordre politique, mais également d'ordre spatial. Cette communauté internationale est sans cesse favorisée par la Confédération et la Ville de Genève. En effet, l'approche historique nous a montré à quel point les

autorités ont cherché à préserver cette communauté si chère pour Genève et la Suisse, le plus souvent au détriment du confort des locaux. La pénurie de logement aujourd'hui est l'une des conséquences de ce problème. Environ la moitié des fonctionnaires internationaux travaillant à Genève habitent en France voisine ou dans la région du Grand Genève (ils n'étaient qu'un tiers en 1978). Cette logique de regroupement des institutions internationales a participé à l'inflation et cela a occasionné un manque d'espace. Cette rareté des zones propices aux nouvelles constructions induit une montée des prix. Mais encore, la ville du bout du lac Léman, entourée de montagnes, n'a malheureusement pas la possibilité de s'étendre à l'infini comme une ville bâtie dans un désert. Elle déborde sur le canton de Vaud et sur la France. Elle utilise tout l'espace à disposition dans ces terres mais ne deviendra jamais une grande métropole. On la nomme la plus petite des métropoles. Même au niveau national, Genève n'est ni la capitale, ni la ville la plus peuplée de Suisse. Néanmoins, elle est incontestablement la plus connue. L'approche historique a révélé comment cette petite ville est devenue au fil des siècles la «ville-monde et cosmopolite», comme l'entend l'urbaniste Richard Quinquerot.

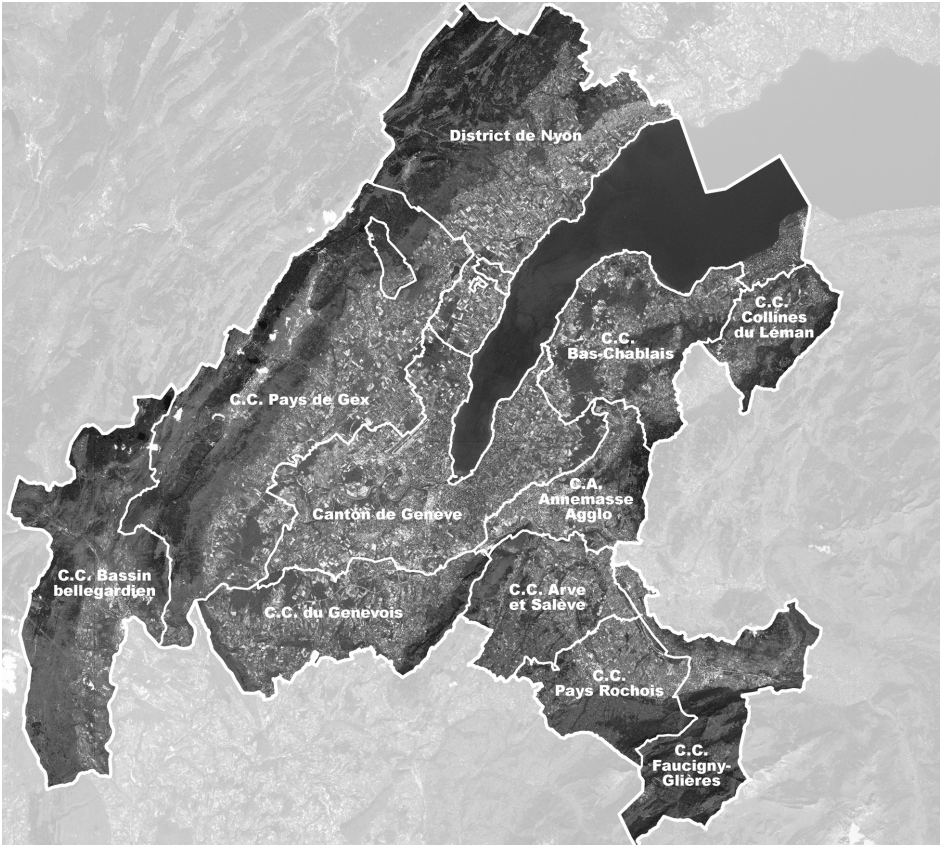


Illustration ci-contre
Territoire du Grand Genève
région franco-valdo-genevoise

« Genève est la plus petite « ville-monde » de la planète. Sa taille – moins d'un demi-million d'habitants – est sans commune mesure avec sa position internationale. Bien que ce canton suisse soit minuscule par rapport aux métropoles multimillionnaires, il n'en abrite pas moins une concentration exceptionnelle d'organismes internationaux, de services financiers, juridiques et administratifs globalisés. Plaque tournante du commerce mondial des matières premières, Genève dispose évidemment des aménités indispensables à toute métropole qui se respecte: aéroport international, centres de foires et de congrès, universités et centres de recherche, écoles internationales, industries de pointe (horlogerie, biotech), équipements culturels et sportifs de haut niveau, etc. Le cosmopolitisme y est un fait établi depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui, le canton abrite plus de 500 sociétés multinationales, 19'000 fonctionnaires internationaux et une population résidente qui compte près de 40 % d'étrangers. »¹

1.Quincerot in Surchat Vial, Bessat
et Roulet 2010: 15

S'ajoutant aux 500 sociétés multinationales que Quincerot met ici en évidence, Genève abrite également plus de 20 organisations internationales, dont le siège européen de l'ONU. Cette petite ville a incontestablement une notoriété mondialement reconnue. L'impact urbanistique n'est pas à négliger. En effet, la rive droite doit son développement urbain à ces infrastructures pour les populations internationales. En plus des différents bâtiments des institutions, du Palais des Nations, il faut ajouter les infrastructures complémentaires: missions diplomatiques, infrastructure d'accueil, hôtels, école internationales, églises, bureaux, office de tourisme, Ces bâtiments ont donc contribué au développement urbanistique de la ville. Ils ont construit l'architecture de la ville et forme le paysage visible de la Genève internationale. L'image de la ville est donc clairement liée à son internationalité, sa culture également:

« À ses visiteurs originaires des quatre coins du monde, elle réserve un large éventail d'attractions touristiques ainsi que de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs. Sans compter les hôtels et restaurants du pays, qui ont depuis longtemps acquis leurs lettres de noblesse. Les liens qui unissent Genève au reste du monde ont permis à la ville de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Ses habitants et ses autorités ont toujours été attachés à sa dimension internationale, laquelle est indissociable de l'identité profonde de la cité. »²

2. Confédération Suisse, *Offre de la Suisse en vue de l'accueil à Genève du secrétariat du Fonds vert pour le climat*, p. 14-15.

L'internationalité de la ville, liée au cosmopolitisme, fait donc partie de l'identité de Genève. La ville est également située dans une position stratégique. Elle est au centre de l'Europe, proche de l'Asie et de l'Afrique. Ces rapports avec les grandes capitales se sont renforcés avec le temps. Ces liens avec l'extérieur ont induit la vocation internationale de la ville, et ont donc contribué à son développement architectural. La construction et le développement urbain de la ville se sont fait en relation avec le monde.

Un monde en soi

Toutes ces caractéristiques émanant du cosmopolitisme ont permis à Genève de créer son identité propre: «Genève, un monde en soi». Cette marque est créée dans le but de renforcer l'image de la ville, afin qu'elle soit plus attractive face à cette nouvelle concurrence qui la menace de décentralisation. Ce n'est pas un hasard si l'office du tourisme de la ville a choisi ce slogan, afin de promouvoir l'attraction de la ville ouverte, dans laquelle la diversité culturelle trouve ces origines.

Un monde en danger

En somme, 3 principaux problèmes sont à mettre en évidence: économique, social, et urbanistique. Il s'agit respectivement du niveau global de vie en Suisse, des tensions entre les locaux et les étrangers, et du manque d'infrastructures et d'espaces dans la ville.

Genève se trouve donc dans une position délicate pour son avenir international. Les autorités souhaitent en effet

garder sa place d'hôte international, que la ville a acquis durant son histoire. En même temps, les moyens donnés sont insuffisants. L'attrait pour la ville doit être renforcé afin de répondre à la concurrence d'autres villes.

Vers un renforcement de la place internationale

« Il s'agit de renforcer la Genève internationale comme espace de dialogue universel et interdisciplinaire pour la construction d'un monde meilleur. Dans ses domaines de compétences, le Canton soutiendra les acteurs stratégiques de ce dialogue [...]. Parmi les priorités, il faut répondre aux besoins immobiliers, notamment en mettant à disposition des bureaux et des logements à des prix accessibles. Nous devons en effet garder à l'esprit que certains pays et certaines organisations ne disposent que de moyens limités. La sécurité joue aussi un rôle essentiel. Les internationaux y sont très sensibles. C'est un atout de Genève et il convient de le préserver. La police y travaille. »³

3. Déclaration Isabel Rochat, conseillère d'Etat, 2010.
Genève, ville mondiale : mythe ou réalité, 2010, p.24

Empêcher le déclin

Cette déclaration faite en 2010 par la conseillère d'Etat, Isabel Rochat, nous montre les défis majeurs quant aux dispositions à mettre en place pour l'avenir. Il s'agit de se pencher sur les coûts et les prestations pour ces pays disposant de moyens limités. S'ajoutant aux problèmes économiques, sociaux et urbanistiques qui ont été mis en évidence précédemment, l'insécurité est également une menace pour la pérennité de l'internationalité. La violence grandissante, les problèmes de transports ainsi que la circulation qui devient de plus en plus dense et qui

congestionne la ville; les inconvénients prennent gentiment le dessus sur les qualités de la ville en tant qu'hôte. La question est de savoir comment gérer ces problèmes face aux concurrences externes. Jusqu'à présent, Genève a pu préserver sa vocation internationale avec tous ces problèmes intrinsèques car la concurrence n'est pas encore assez forte. Les points faibles des autres villes sont l'atout majeur de Genève. Mais cela rend la ville dépendante des autres. Il faut casser cette image et développer les infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la ville internationale.

Sophie Florinetti, activiste dans la fondation de Genève, tire la sonnette d'alarmes. Elle n'hésite pas à citer les nombreux handicaps de Genève afin d'informer la population : « marché du logement asséché ; manque d'hôtels cinq étoiles aussi bien que de lits bon marché ; vie chère pour les délégués de passage ; fragilité financière des structures d'accueil; absence de réseau de transports en commun desservant l'ensemble de la région genevoise ; contingents insuffisants de gardes diplomatiques ; pénurie de places dans les écoles anglophones ; hostilité de certains milieux politiques locaux.»⁴

4. *Genève, ville mondiale : mythe ou réalité*, 2010, p.30

Rebondissement

Récemment, les autorités fédérales ont pris conscience de la valeur de l'internationalité pour la Suisse et pour Genève. Pour la Suisse, la vocation internationale est plutôt d'ordre humanitaire et diplomatique. Pour les Genevois,

5. Article Tribune de Genève,
19.11.14 URL:
<http://www.tdg.ch/geneve/confe-deration-s-engager-davantage/story/18021990>

6. Ibidem

il s'agit plutôt d'une source de revenu avec l'implantation des sièges et des multinationales. Quoiqu'il en soit, en novembre 2014, Berne annonce qu'elle « va s'engager davantage dans la Genève internationale. Les moyens mis à disposition devraient augmenter de 44.8 millions et passer à 117.2 millions de francs »⁵. Cette nouvelle s'inscrit dans une logique où l'on souhaite renforcer l'attraction de la Suisse comme hôte de la diplomatie internationale afin de répondre à la concurrence. Le Conseil Fédéral souligne que « la qualité d'accueil se doit d'être optimale pour faire face à la concurrence d'autres pays [...] il faudra renforcer les infrastructures immobilières et technologiques, les dispositifs de sécurité et les services fournis. »⁶

Cette nouvelle tombe dans un contexte où une quantité de projets sont en cours d'études. Ce financement va permettre à la FIPOI (la fondation immobilière pour les organisations internationales) de rebondir sur des projets en cours d'études afin d'accélérer les nouvelles constructions.

CHAPITRE 4

Réalisations



REALISATIONS

Il convient ici de se pencher sur les activités de cette fondation. La FIPOI, pour rappel, est financée doublement par la Confédération et l'Etat de Genève, et s'occupe de gérer les installations immobilières des différentes organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales.

Actuellement nous assistons à 4 projets principaux en cours : l'extension et la rénovation du Centre William-Rappart sur le site de l'OMC, qui a connu bon nombre de référendums, le campus de la paix de l'Institut de hautes études internationales et de développement (IHEID), la rénovation du Palais des Nations ainsi que la future construction de la tour des Feuillantines.

L'extension de l'OMC a permis à un bureau allemand, Wittfoht architekten, de réaliser le plus grand bâtiment ayant le label «Minergie plus» de Suisse Romande. Ce bâtiment permet à l'OMC d'avoir 300 places de travail supplémentaires, une cafeteria ouverte au public ainsi qu'un parking souterrain de 200 places. Les places de parking étant un fléau à Genève, ce projet permet d'alléger certaines contraintes pour les fonctionnaires internationaux.

Illustration ci-contre:
Extension de l'OMC, 2013
Wittfoht architekten



Illustration ci-contre:
Maison de la paix, 2013
IPAS architectes

1. IUHEI : Institut Universitaire de
Hautes Etudes Internationales

Le campus de la paix, de l'architecte Eric Ott du bureau IPAS Architectes de Neuchâtel, est inauguré en 2013, près d'une vingtaine d'années après l'idée de faire un centre pour IUHEI¹.

La rénovation partielle du Palais des Nations par Group8 est livrée en 2013 également. Il s'agissait de remplacer les fenêtres et l'isolation, améliorer l'éclairage et la ventilation. Ces différents travaux s'inscrivent dans une optique de conforter la place internationale de Genève. Selon Alexandre Fasel, ambassadeur suisse de l'ONU, il faut redonner de la fraîcheur au bâtiment existant et en construire de nouveaux à la pointe de la technologie.

2. Article Tribune de Genève,
04.03.2013 URL:
<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Plus-d-un-milliard-pour-renover-la-Geneve-internationale/story/12439575>

« Beaucoup de bâtiments sont dans une situation critique. »²

Le Palais des Nations devra intégralement être rénové ainsi que l'équipement intérieur, datant pour la plupart des années 30. Les travaux devraient débuter d'ici 2017. Environ 617 millions de francs seront déboursés pour cette rénovation. Plus d'un milliard de francs pour la rénovation des bâtiments de la Genève internationale, comme le BIT, l'UIT ou encore l'OMS. Les moyens mis à disposition par l'Etat confirment l'idée de renforcer l'image de la ville-hôte.



Illustration:
Tour des Feuillantines
Projet Frei & Stefani

Un dernier projet en phase d'étude encore est la tour des Feuillantines. Elle va voir le jour à proximité de la place des Nations. Ce projet des architectes Frei et Stefani, une tour d'environ vingt étages, va abriter des bureaux et des résidences pour les organisations internationales. Une étude de faisabilité est en cours et aucune date n'est prévue pour le début des travaux.

Hormis ces quatre interventions majeures, il y en a une quantité d'autres encore, en phase d'étude, déjà réalisées ou en cours d'exécution.



Illustration:
OMS, 1962
Bernard Tschumi

La rénovation et l'extension du siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est encore en phase d'étude par exemple. Le bâtiment principal de Bernard Tschumi fait parti des plus beaux édifices de la Genève internationale. En 1960, un concours international avait vu s'opposer de grands architectes tels que Kenzo Tange ou Arne Jacobson. La rénovation est délicate et sera probablement faite en prenant en compte les qualités architecturales et patrimoniales. L'extension remplacera les différents bâtiments annexes et provisoires. Ce bâtiment a été réalisé à une époque où la FIPOI n'existait pas encore³. Le financement s'est fait directement par la Confédération et l'Etat de Genève.

3. FIPOI créée en 1964. L'OMS en 1962



4. IAF : Immeuble Administratif
Avenue de France

Parmi les projets financés seulement par les fonds propres de la FIPOI, nous trouvons le bâtiment IAF⁴, un bâtiment administratif Minergie destiné aux organisations internationales et aux missions diplomatiques. Inauguré en 2012 et offrant 400 places de travail et des locaux d'exploitation, ce bâtiment a été entièrement utilisé rapidement. En effet 97% des locaux sont loués aujourd'hui, ce qui montre la forte demande de bureaux et de places de travail pour la communauté internationale.

5. IAV : Immeuble Administratif
de Varembe

Le projet d'extension de l'IAV⁵ est en cours d'études et va débuter en 2015. Ce projet des architectes Frei et Stefani accueillera une crèche pour les enfants des internationaux travaillant dans la zone, une salle de conférence, ainsi que des surfaces locatives pour les internationaux. Ce projet se situe à côté du plus grand centre conférencier de la ville, le Centre International de Conférences Genève (CICG). « Le centre compte 19 salles de conférences de 20 à 300 places assises, deux grandes salles de 350 à 1'000 places (modulable pour porter la capacité à 2'200 places assises), 60 bureaux, un espace polyvalent de 600m², un bureau de poste, un bar et un restaurant pour 600 convives »⁶. Il est un exemple de diversité programmatique mais reste tout de même un centre conférencier. Je souligne la proximité avec le projet d'extension de l'IAV car ce dernier contient également une salle de conférence. Il n'y a jamais trop de salles de conférences dans la zone de la Genève internationale. La demande est constante depuis des années.

6. Site web du CICG
URL: <http://www.cicg.ch/fr/niveau-0/>

Illustration ci-contre:
Immeuble IAF, 2012
Group8





Illustration:
Projet extension IAV
Frei & Stefani

Enfin, une étude est en cours pour le projet de bâtiment mixte (administration, hébergement, salle de conférences, restaurant, jardin) en faveur du Mandat international. C'est une fondation ayant comme but de promouvoir la coopération internationale. Accueillir, informer, soutenir et héberger les délégués provenant des pays en développement. Il s'agit là d'une problématique importante pour la pérennité de la Genève internationale.

Dans la thématique du centre conférencier, un nouveau bâtiment a vu le jour à Genève, donnant pratiquement sur la place des Nations. A l'angle de cette dernière prend place l'agrandissement du siège de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI). Ce nouvel édifice abritera une salle de conférence pour l'OMPI en réponse à la demande actuelle. Il vient s'ajouter au campus de cette grande institution ayant déjà une forte présence au

Illustration ci-contre:
CICG, 1973 (IAV arrière plan)
Gaillard & Camenzind



Illustration ci-contre:
Le Centre de conférence de
L'OMPI, 2014
Behnisch Architekten

niveau architectural: la tour de verre courbée, un élément phare pour la ville, arbore la place. Le nouveau bâtiment du bureau Behnisch Arkitekten sert de charnière entre la tour et le nouveau bâtiment de bureaux venant agrandir le campus, situé derrière.

7. Article Batimag du 24.06.2013
URL: <http://www.batimag.ch/news/infos-diverses/genève-la-nouvelle-salle-de-conférence-de-lOMPI-en-bois-indigène>

« En légère surélévation, la nouvelle salle se présente comme un pont jeté entre le bâtiment principal du siège et le nouveau bâtiment administratif [...]. Clos sur lui-même, le corps de bâtiment de la salle flotte telle une sculpture monumentale dans le paysage qui l'entoure, engendre un sentiment de sécurité et met en scène les perspectives et orientations »⁷.

En somme, ces projets réalisés, ainsi que ceux en phase d'étude, démontrent l'attention portée à l'égard de la Genève internationale. Ces projets s'inscrivent dans une politique de revalorisation de la zone internationale. Il existe donc un bon nombre de projets en cours pour répondre aux besoins en espace de travail et en logement. Le chapitre suivant proposera un projet s'inscrivant dans cette optique. En décelant les besoins et le manque d'infrastructures dans la zone internationale, le futur projet de Master sera en mesure de répondre à une attente spécifique de l'hôte international, de passage à Genève pour une courte ou une longue durée.

CHAPITRE 5

Proposition



PROPOSITION

1. CAGI : Centre d'Accueil de la
Genève Internationale

Illustration ci-contre:
Plan de la rive droite de Genève
En rouge: bâtiments des
organisations internationales

Illustration p.78:
Zone internationale

Illustration p.79:
Emplacement des hôtels

Il devient de plus en plus difficile pour certains pays de participer aux différentes conférences qui s'étendent sur plusieurs jours à Genève. L'hôtellerie a certes, comme le dit Richard Quincerot, acquis ses lettres de noblesse, mais il faut payer le prix. L'intercontinental, l'un des hôtels situé dans la zone internationale, coûte environ 400 francs par nuit pour une chambre simple. La moyenne suisse des nuitées s'élève à 336 francs. Ces moyennes sont valables pour la majorité des hôtels dignes de ce nom en Suisse et particulièrement à Genève. Intercontinental, Président Wilson, Kempinsky ou encore Mandarin Oriental; les hôtels de luxes ne manquent pas. Par contre, lorsqu'il s'agit de trouver un hôtel à des prix raisonnables, l'hôte se retrouve face à de nouvelles difficultés. Le CAGI¹ propose des lits et des chambres bas de gamme pour ces diplomates n'ayant pas les moyens de loger à l'hôtel, car certes Genève offre une grande quantité d'hôtels mis à disposition pour les touristes ainsi que les hommes d'affaires, mais l'offre reste à l'image du niveau de vie de la Suisse.

Le quartier des Pâquis abrite la majorité des hôtels de la ville, qu'ils soient luxueux ou bon marché. Par contre, ce quartier ne fait pas partie de la zone internationale. Dans la zone internationale, il y a 3 hôtels à proximité du Palais des Nations, 5 hôtels en tout pour l'entier de la zone (hôtel Intercontinental, hôtel Eden, hôtel Mon Repos, hôtel les Nations et hôtel Ibis, les deux derniers étant tout de même éloignés du centre de la zone internationale).





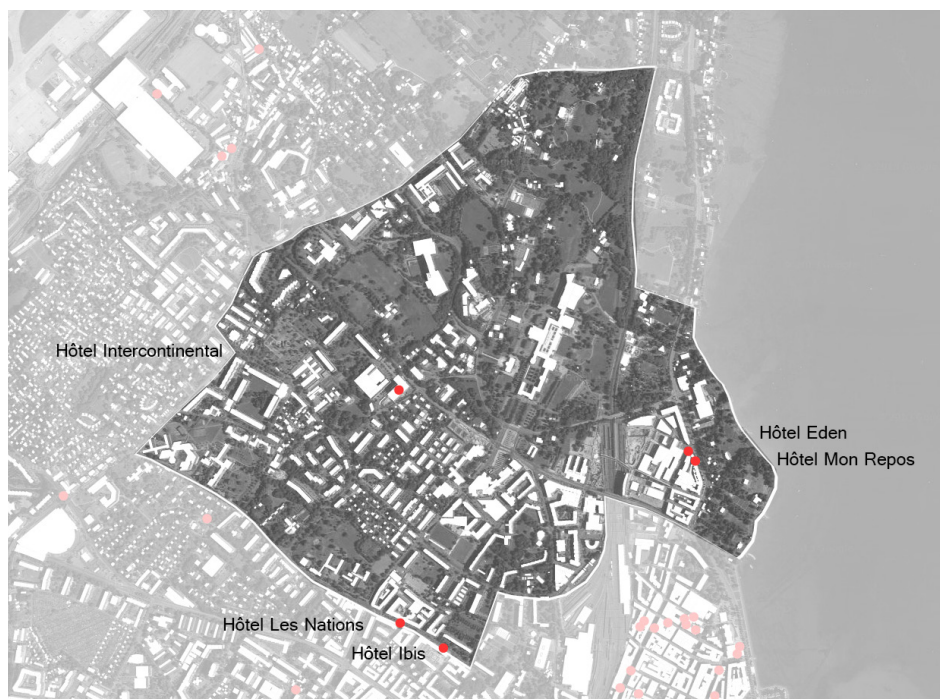


Illustration:
Hôtels dans la zone internationale

En confrontant ce nombre d'hôtels dans cette zone où la demande augmente constamment, il semble aisé d'affirmer qu'un hôtel supplémentaire ne serait en aucun cas de trop. S'ajoute à cela la demande en logement. En effet, les fonctionnaires internationaux peinent à trouver un logement à Genève. Le secteur genevois de l'immobilier étant saturé, les nouveaux expatriés s'installent en France voisine ou dans le canton de Vaud. Nous nous trouvons face à deux types de travailleurs internationaux. Le délégué, qui reste quelques jours à Genève pour suivre les conférences, mais aussi les travailleurs étrangers qui viennent s'installer

en Suisse pour une durée indéterminée. Ils peuvent rester des semaines, quelques mois, même des années, cela dépend de la nature des missions pour lesquels ils sont envoyés à Genève. L'hôtel, que je souhaite proposer pour le projet de Master, pourrait être combiné avec d'autres programmes, comme des résidences. En effet, l'hôtel proposera plusieurs types de chambres pour différentes durées de séjour, en réponse donc à la demande réelle et actuelle.

Projets en étude

Pour conforter cette idée de proposition d'hôtel et de résidences, mes recherches se sont orientées vers des projets similaires. A ma grande surprise, plusieurs projets d'hôtel sont envisagés dans la zone. Le domaine des Penthes à Pregny-Chambésy, tout d'abord, abritera un nouveau centre pour la coopération mondiale. Le château des Penthes serait rénové et des salles de conférences supplémentaires y seraient adjointes. En plus, le projet prévoit la construction d'un hôtel sur le domaine. La FIPOI est sollicitée pour participer à la réalisation de ce projet. Elle a également participé au jury d'un concours pour la rénovation et la valorisation de la parcelle de 34000 m² du centre œcuménique des églises. Des nouveaux logements, bureaux et crèches sont envisagés pour valoriser la zone. Enfin, un projet d'hôtel 3 étoiles à proximité du CIGC est en phase d'étude, au niveau de l'emplacement et de la recherche d'investisseurs.



Illustration:
Zone d'intervention des projets

Ces différents projets démontrent les besoins en résidences aux coûts accessibles pour les internationaux dans cette zone. La proposition d'un hôtel-résidence serait une réponse à cette demande. Cette réponse participe selon moi aux diverses prestations que la ville et le canton souhaitent mettre en œuvre pour pérenniser le statut international de la ville. Elle offre une attractivité supplémentaire pour les délégués du monde entier, même pour ceux au budget limité, et vient compléter l'offre déjà présente en hôtels de luxe. La situation économique est en effet un rempart pour la vocation internationale. D'ailleurs, la principale raison pour laquelle le Fonds vert a préféré la Corée du Sud pour implanter son siège principal était financière.

Il est important de souligner quelle catégorie d'hôtel serait choisie pour le projet de Master; l'architecture en est influencée non seulement dans sa conception formelle, mais également dans les types d'espaces mis à disposition pour l'hôte. Une quantité de règlements mettent en lien le nombre d'étoiles et les surfaces de chambres, les types d'ouvertures, la taille du lobby, les programmes annexes, etc. Le projet ciblerait également une catégorie précise de la population; il faut déceler les attentes diverses des délégués en mission ou des fonctionnaires internationaux. Quel type d'espace est le plus commode pour ces gens de passage, ces résidents à durée indéterminée, ces touristes d'affaires?

City Break

2. Europe's Leading City Break
Destination 2014

Avant de se pencher sur ces aspects, il faut souligner que ce projet est destiné pour la ville de Genève, la ville hôte par excellence depuis des siècles. Cette ville est la première destination touristique de Suisse et en 2014, elle s'est vue décerner le prix de la meilleure destination touristique City Break de l'Europe².

3. Définition wikipédia
URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/City_break

« Le City break est une façon de voyager de tendance à courte durée (deux à cinq jours environ) pour une destination en ville. »³

Ce tourisme peut également être professionnel. Les voyageurs d'affaires profitent de leur séjour à Genève pour visiter la ville.

L'approche historique a démontré comment Genève est devenue une ville mondiale, un monde en soi. Il faut ajouter à cela deux aspects supplémentaires ayant permis le développement de l'internationalité de la ville ainsi que l'implantation des multinationales : le réseau de transport et l'hôtellerie. Le principal réseau routier reliant l'est et l'ouest de la Suisse (France - Autriche) est l'A1, et ce réseau commence à Genève. Le réseau ferroviaire lie également Genève à de grandes villes européennes comme Paris, Lyon ou Milan. Mais la particularité de cette ville réside dans la proximité de son aéroport. A environ 4 km du centre ville, accessible en voiture, train et bus, (même à pied pour les habitants du Grand-Saconnex), l'aéroport international de Genève est un atout pour le tourisme suisse ; intercontinental, il devient une pièce maîtresse de son cosmopolitisme.

La ville a conscience de l'importance de son aéroport international. Actuellement, une rénovation et un agrandissement sont en cours pour accueillir les visiteurs du monde entier. La gare de Genève vient également d'être rénovée. Ces travaux sont d'une très grande importance pour l'image de la ville. En effet, il s'agit du premier contact entre le touriste et la ville. Cette première impression est très importante. Il s'agit de la façade principale d'un bâtiment que l'on va visiter. Cette image reste la plupart du temps gravée dans nos mémoires. L'exemple du portier d'un hôtel, pour rester dans le thème, peut également illustrer

cette importance: ce dernier est la première impression que les clients vont avoir en arrivant: accueil courtois et bonne tenue en sont les caractéristiques requises.

Quelques chiffres

Dans la région franco-valdo-genevoise, le Grand Genève, on dénombre 270 hôtels offrant environ 13'000 chambres. La moitié des hôtels et environ 70% des chambres se trouvent dans le canton de Genève. La particularité de l'hôtellerie à Genève dans la zone transfrontalière est qu'elle est liée à son internationalité; la majorité des hôtels dans l'espace genevois est dédiée au tourisme d'affaires.

Voici quelques statistiques de l'hôtellerie à Genève: le nombre de chambres par établissement est d'environ 65. La durée moyenne des hôtes est de 2,2 jours. Ces hôtes proviennent à 80,5 % de l'étranger. Le taux d'occupation des chambres disponibles est de 67,6%, avec peu de variation selon les saisons: caractéristique d'un tourisme urbain.

Aspects néfastes

4. SHG : Société des Hôteliers de Genève

Ces statistiques reflètent l'importance de l'hôtellerie à Genève. Mais encore, selon les SHG⁴, plus d'un milliard de francs sont générés par cette industrie, soit 1/10^{ème} des recettes nationales. Toujours concernant ce domaine, rien ne laisse penser qu'une quelconque menace puisse empêcher le bon déroulement de cette économie. Malheureusement, deux facteurs risquent de réduire ces chiffres à l'avenir: les coûts et l'insécurité. Dans une période de crise économique, le tourisme diminue et l'insécurité

5. Article journal RTS du 18.04.13
URL: <http://www.rts.ch/info/economie/4832465-l-hotellerie-genevoise-realise-un-milliard-de-chiffre-d-affaires-par-an.html>

dissuade également les voyageurs: 20% des hôtes se disent peu ou pas satisfaits de la situation à Genève. « La SHG soutient le travail des autorités dans ce domaine, notamment le projet de vidéoprotection dans le quartier chaud des Pâquis. »⁵

Cependant, des témoignages d'agressions se multiplient et nuisent à l'image de la ville. Les conséquences pour le secteur de l'hôtellerie sont tout de même considérables.

6. Article Tribune de Genève,
19.08.11 URL:
<http://archives.tdg.ch/hotels-5-etoiles-geneve-preocupes-insecurite-2011-08-19>

« Au-delà des chiffres et des faits, les hôteliers membres du Groupement d'hôtels 5 Étoiles de Genève, ainsi que le propriétaire du Président Wilson, sont vivement préoccupés par l'impact de la réputation dont peut souffrir Genève à l'international [...] les clients des palaces de Genève sont des hôtes de marque véhiculant dans le monde entier l'image de la ville. Ils trouveraient extrêmement préjudiciable que Genève soit associée à l'insécurité [...] de nombreux clients nous ont déjà déclaré ne plus vouloir venir à Genève»⁶.

S'ajoutant à cet aspect la question des coûts engendrés pour un séjour à Genève, le risque de voir diminuer le tourisme est à prendre en compte. Le gouffre entre l'hôtellerie de luxe et l'hôtel économique est important; il est difficile de trouver un hôtel économique avec des bonnes prestations. Mais avant tout, il faut déceler quelles sont les prestations de ce projet d'hôtel que je souhaite réaliser pour mon projet

de Master. Il combinera plusieurs programmes, comme différentes chambres pour des séjours variables. Il peut également se coupler à un centre conférencier, à définir selon la taille du site.

Avant de se pencher sur les différents sites propices à accueillir un hôtel dans la zone internationale, ainsi que sur la question même de l'hôtel, il faut cibler le type de touriste que l'hôtel accueillera. Certes, il s'agit de touristes d'affaires, mais la question est de savoir qui sont réellement ces gens de passage, ce qu'ils attendent et comment ils envisagent le concept de l'hôtel. Le chapitre suivant dénommé «hôtel» s'attardera d'abord sur ces individus avant de se questionner véritablement sur sa définition.

CHAPITRE 6

Hôtel

TRANCHES DE VIE MOBILE

ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE ET MANIFESTE SUR LA GRANDE MOBILITÉ LIÉE AU TRAVAIL

UNE PERSONNE SUR DEUX EST "GRAND MOBILE" AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE ACTIVE.

ET EN 2011, IL Y A **DEUX FOIS PLUS** D'HOMMES GRANDS MOBILES (13%) QUE DE FEMMES (7%) PARMI LES 30-59 ANS.

PARMI LES GRANDS MOBILES, CEUX EN SITUATION DE FAMILLE MONOPARENTALE SONT DEUX FOIS PLUS NOMBREUX !

FAMILLE MONOPARENTALE

15%

FAMILLE AVEC CONJOINT ET ENFANT

8%

LA GRANDE MOBILITÉ, À QUOI SERT-ELLE ?

62% DES GRANDS MOBILES ESTIMENT QU'ELLE LEUR A PERMIS DE SORTIR DU CHÔMAGE OU DE L'ÉVITER.

ET C'EST 80% EN ESPAGNE !

SI LA GRANDE MOBILITÉ FAVORISE L'ACCÈS À L'EMPLOI, ELLE PEUT ÊTRE PRÉJUDICIALE À LA VIE FAMILIALE. LE TAUX DE RUPTURE EST IMPORTANT CHEZ LES HOMMES GRANDS MOBILES.

GRANDS MOBILES

POPULATION TOTALE

2007-2011:

13%

9%

2007-2011 =

17%

8%

ET PLUS IMPORTANT ENCORE CHEZ LES FEMMES !

L'ARRIVÉE D'UN ENFANT TEND À METTRE FIN À LA GRANDE MOBILITÉ.

LES HOMMES SONT 69% À ARRÊTER QUAND ILS ONT UN ENFANT.

PROMIS, DEMAIN, J'ARRÊTE !

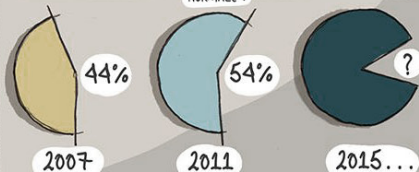
83%

83% DES FEMMES ARRÊTENT LA GRANDE MOBILITÉ SUITE À LA NAISSANCE D'UN ENFANT.

ET TOUTES ARRÊTENT SI C'EST LE PREMIER ENFANT !

LA GRANDE MOBILITÉ EST EN VOIE DE NORMALISATION.

NOMBRE DE GRANDS MOBILES CONSIDÉRANT LA GRANDE MOBILITÉ COMME NORMALE :



ENTRE 2007 ET 2011, LES GRANDS MOBILES PASSENT DE PLUS EN PLUS SOUVENT DE TEMPS À TRAVAILLER DANS LES TRANSPORTS !



LES GRANDS MOBILES

1. Tranches de vie mobiles, *Enquête sociologique et manifeste sur la grande mobilité liée au travail*, Emmanuel Ravalet, Stéphanie Vincent-Geslin, Vincent Kaufmann

Il existe une grande variété d'individus utilisant la grande mobilité pour aller travailler. Cette mobilité peut être directement en lien avec la profession (chauffeur, pilote d'avion, ...) ou simplement découler de la distance séparant le lieu de travail et le lieu de résidence. Des deux côtés, nous trouvons encore deux types de déplacements: ceux et celles qui après avoir parcouru de longues distances rentrent pratiquement quotidiennement à leur lieu de domicile, et ceux et celles qui, au contraire, n'ont pas la possibilité d'avoir une résidence secondaire où ils passent leurs nuits. En somme, les grands mobiles sont « les personnes qui consacrent une part significative de leur temps à se déplacer pour le travail. »¹

Cette partie va s'intéresser plutôt aux individus ne pouvant pas rentrer quotidiennement à la maison. Cela influe grandement sur les modes de vies de ces gens. En effet, le fait de voyager souvent et de dormir dans des lieux différents tend à développer les expériences individuelles et définit un mode de vie à part, celui des grands mobiles. Une caractéristique spécifique de ce mode de vie est le mélange entre la vie professionnelle et la vie personnelle. La frontière entre ces deux sphères disparaît progressivement; on assiste donc à la recherche d'une conciliation entre les deux mondes. En effet, l'objectif des grands mobiles est de rallier leurs activités à une vie familiale et sociale. Du côté familial, ils se trouvent face à des difficultés pour entretenir une relation à distance. Du côté social, ils cherchent à

Illustration ci-contre:
Tranches de vie mobiles, *Enquête sociologique et manifeste sur la grande mobilité liée au travail*, Emmanuel Ravalet, Stéphanie Vincent-Geslin, Vincent Kaufmann

profiter du lieu de passage afin de visiter ou participer à des événements, quitte à prolonger le séjour afin de découvrir la ville.

Le pendulaire

Le pendulaire hebdomadaire est un exemple de grand mobile. Ce dernier, se trouvant loin de son lieu de travail, est dans l'obligation d'avoir un deuxième «chez soi» la semaine et rentrer le week-end à sa résidence principale par exemple. Il a donc deux ancrages précis auxquels il peut se rattacher. La résidence secondaire peut être soit un deuxième appartement (le cas de beaucoup d'étudiants de l'EPFL), soit une chambre d'hôtel, plus fréquent dans le monde professionnel. Cette chambre peut typiquement s'avérer plus grande et être équipée d'une kitchenette par exemple. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'un petit appartement avec les prestations hôtelières mises à disposition comme le nettoyage, la blanchisserie, le petit-déjeuner, Ce type de chambre pourrait également être utilisé pour des résidents à plus long terme, en mission pour quelques semaines ou quelques mois. Le pendulaire va développer une relation sociale dans chaque zone où il s'est ancré. Son réseau de connexions va s'agrandir et par le biais de son lieu de travail, il développera son nouveau réseau social.

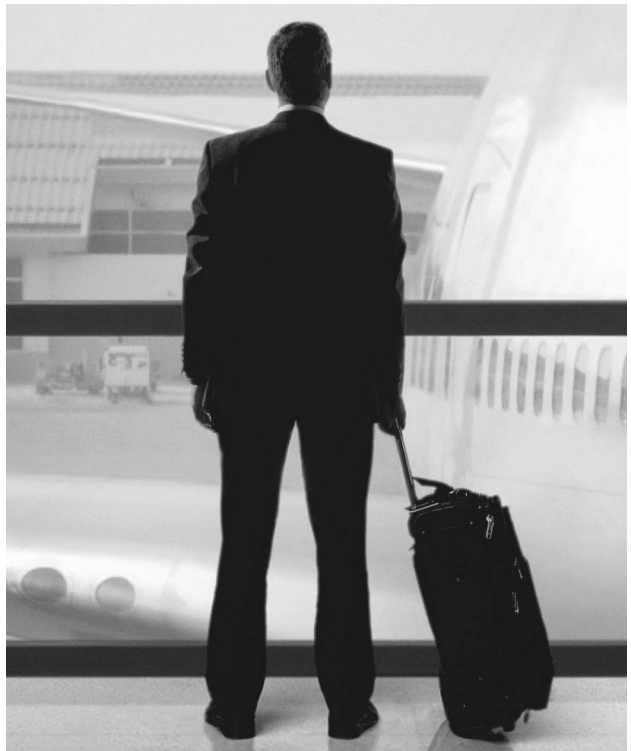
Le voyageur d'affaire

Un autre type de grand mobile est le voyageur d'affaires, la caricature de l'homme vêtu d'un costume noir et tirant une valise à roulette de la même couleur. Ce type de voyageur, très présent dans la sphère internationale de Genève,

s'apparente plutôt à celui restant pour un court séjour, séjour pouvant également être prolongé pour des raisons personnelles bien évidemment. Cette personne a l'habitude du voyage et transporte le minimum requis avec lui. Il n'a pas vraiment de deuxième lieu d'ancrage sur lequel il peut se reposer. Sa résidence principale reste son point de repère mais il doit en trouver d'autres: il les trouve dans son mode de vie même, c'est-à-dire qu'il développe cette capacité d'adaptation dans différents milieux afin de se sentir chez lui en tout lieu. Il trouve ses habitudes dans la découverte. Les différentes connaissances établies aux quatre coins du monde lui ont permis d'agrandir son réseau.

Illustration:

George Clooney, *Up in the air*, 2009



Généralement, la question du temps est d'une forte importance pour les grands mobiles. En effet, la téléportation étant une fiction, le temps de déplacement peut s'avérer long et ennuyant. Les grands mobiles valorisent leur temps passé dans les transports et l'utilisent à bon escient en travaillant par exemple durant le vol ou le voyage en train.

La zone internationale regroupe pratiquement l'entier des institutions et organisations de la Genève internationale. Les grands mobiles travaillent dans cette zone et il semble aisé d'affirmer qu'en y intégrant un hôtel au centre, la logique de valorisation du temps de déplacement serait une réussite. Le travailleur, déjà à l'étranger, se retrouve à proximité de son lieu de travail: il n'a plus besoin de travailler durant son temps de déplacement. Toutefois, il est vrai qu'une coupure entre la sphère professionnelle et la sphère privée est appréciée par la plupart. A l'EPFL encore, les étudiants vivant sur le campus se disent satisfaits du gain de temps, mais réalisent qu'ils n'ont pas la possibilité de réellement se détacher de l'univers étudiantin. Par contre, dans le cas des grands mobiles, la limite entre le secteur privé et professionnel est beaucoup plus poreuse; dans une optique de concilier ces deux mondes, la nécessité d'une cassure entre ces univers n'est plus de mise. De plus, ces individus voyagent souvent; leur coupure est quasiment quotidienne.

Sans repères

Une dernière caractéristique de ce mode de vie est la recherche de repères. Plusieurs chaînes hôtelières ont développé un concept de chambres reproduites à l'identique dans plusieurs pays. Même disposition des meubles et mêmes couleurs, l'hôte retrouve ces repères dans un hôtel. Ce concept lui permet de faciliter son ancrage dans un lieu. Ce lieu, l'hôte l'investit. Lorsque nous découvrons un endroit, il faut du temps pour se l'approprier et trouver ses repères. A l'inverse, les habitudes quotidiennes nous paraissent banales mais ont tout de même leur importance: emplacement des clés, des chaussures, du sac, Dans un hôtel, il devient plus difficile de prendre ses marques.

Histoire personnelle

Voici un petit résumé reflétant l'une de mes arrivées dans un hôtel d'une ville quelconque, qui je l'espère, vous rappellera peut-être quelques souvenirs personnels:

Arrivé dans la chambre, je la découvre rapidement avant de m'asseoir sur le lit exténué du voyage. Belle chambre, propre et spacieuse, je me fais la promesse de la garder dans cet état durant le séjour... . J'ouvre l'armoire, les tiroirs, je vois un frigo, j'ouvre le frigo, même si je sais pertinemment que je ne vais pas l'utiliser ni me servir car cela me coûtera probablement une nuit supplémentaire. Je prends mon téléphone afin d'activer le wifi, le code étant écrit sur un papier sur la table de nuit. Cela me prend du temps, je me repose. J'ouvre enfin les différentes applications de réseaux

sociaux et de discussions instantanées, car instinctivement j'ai besoin de repères qui me sont familiers dans un univers inconnu. Après avoir appelé mes proches pour leur expliquer que je suis bien arrivé, je commence mon investigation dans la chambre. La valise, laissée proche de la porte lors de mon arrivée n'a pas encore trouvé sa place. Moi non plus d'ailleurs. Je trouve une chaise, un bureau à côté sur lequel je pose mon téléphone et mes valeurs. Mince, les clés, je les ai posées sur la table de chevet à côté du lit. Je décide de les déposer avec mes valeurs sur le bureau. Je me dis que c'est la zone de vide poche. Je pose ma valise sur la chaise et je l'ouvre. Je prends mon linge, je vais le poser dans la salle de bains (il y en a déjà un). Je le laisse, au cas où j'en aurais besoin. Je retourne, je vois ma trousse de bain: c'est l'un des premiers objets que j'ôte de la valise, car l'un des derniers mis lors du départ. Je l'amène également dans la salle de bain. Un verre est à disposition pour ranger la brosse à dents, je décide de vider partiellement ma trousse, mais pas tout! Je me rends compte que j'ai oublié le dentifrice. Je laisse le reste dedans et je la pose sur le rebord du lavabo ; pas pratique mais je me dis que c'est temporaire. Je retourne à ma valise, je décide de me changer et le lit devient non pas un vide poche, mais un «vide valise». J'ôte mes chaussures seulement maintenant alors que j'ai l'habitude de les enlever directement en rentrant chez moi. Je trouve un coin où les entreposer. Mes habits sales, je décide de les mettre dans un sac, que je pose par terre. Je

range les habits que je portais dans l'armoire. Je regarde dans ma valise, tout est bien plié, les chemises également: à quoi bon les déplacer ou les étendre sur un cintre, je vais repartir et comme d'habitude je ne vais pas mettre tout ce que j'ai pris avec moi. Je décide de ranger mon passeport dans le coffre. Car ce passeport est la clé pour me permettre de rentrer à la maison. Dans ce passeport, j'ai déposé mon argent car je ne vais pas me balader avec toute ma fortune. Je ferme le coffre, contemple mon porte-monnaie, je vois ma carte d'abonnement de trains, celui du bus et encore la carte EPFL. Cela ne me sert à rien. Je rouvre le coffre, je les range, je le referme. Je décide enfin de sortir, laissant derrière moi un début d'installation précaire qui confirmera que je n'ai pas tenu ma promesse...

J'ai décidé d'investir partiellement les lieux, d'autres posent leur valise et ne perdent pas une seconde à visiter, d'autres encore préfèrent se sentir rapidement à l'aise, vident leur valise et s'installent. Selon moi, ces éléments ne sont pas anodins et reflètent partiellement notre capacité à investir un lieu et à se séparer de nos repères. Sachant que nous n'allons pas rester longtemps, nous ne ressentons pas l'obligation de trouver des repères dans une chambre d'hôtel, car notre séjour ne reflète pas notre quotidien. Ainsi, le séjour marque nos mémoires et nous gardons un souvenir de la chambre, comme le souligne Georges Perec:

« Je garde une mémoire exceptionnelle, je la crois même assez prodigieuse, de tous les lieux où j'ai dormi, à l'exception de ceux de ma première enfance [...] il me suffit simplement, lorsque je suis couché, de fermer les yeux et de penser avec un minimum d'application à un lieu donné pour que presque instantanément tous les détails de la chambre, l'emplacement des portes et des fenêtres, la disposition des meubles, me reviennent en mémoire, pour que, plus précisément encore, je ressente la sensation presque physique d'être à nouveau couché dans cette chambre. »²

Pour revenir aux grands mobiles voyageant quotidiennement, ces individus ont l'habitude d'investir des lieux inconnus : ils perdent de moins en moins de temps à faire et défaire leurs valises et le temps est ici encore valorisé. Ces aspects paraissent insignifiants mais révèlent en réalité une grande quantité de caractéristiques d'un mode de vie. Ces diplomates ont globalement des attentes identiques à celles des voyageurs de tourisme en ce qui concerne le confort d'un hôtel. Cependant, certaines prestations sont regardées plus attentivement: le prix, l'équipement dans la chambre (bureau, connexion internet rapide ou encore fer à repasser).

De plus, les espaces publics d'un hôtel n'ont pas la même importance dans une auberge, un «Resort» ou un Palace. Le lobby est un espace d'accueil pour l'hôte, mais il peut également être un espace de rencontre. Pour ces voyageurs, ce type d'espace a plus d'importance que pour des simples voyageurs de loisirs. Dans ce cas, le lobby sert de point de repère, de rendez-vous pour un groupe d'amis. Le diplomate, voyageant seul, utilise cet espace comme lieu potentiel de rencontres. Le bar de l'hôtel, la salle de lecture ou encore l'espace détente offre la possibilité d'agrandir son cercle de connaissances. Selon les types de personnes et leur mode de vie, la notion d'espace privé et public dans un hôtel n'a pas les même valeur.

Ci-contre

2. Georges Perec, *Espèce d'espaces*,
éd. Galilée, 1974



UNE VILLE DANS LA VILLE

1. Définition dictionnaire Larousse

Entre loisir et travail

2. Gianluca Peluffo, *Hôtels, architectures 1990-2005*, édition Actes sud / Motta, Arles, 2004, p.13

L'hébergement est une fonction très ancienne, quasi primitive. A travers l'histoire, la signification du terme hôtel n'a pas toujours été la même. Au Moyen-âge, l'hôtel signifie «lieu d'accueil pour les hôtes, hôpital». L'auberge est un autre type d'appellation utilisé à cette époque. A la Renaissance, le terme désigne la maison du roi. En France apparaît également l'hôtel particulier, maison luxueuse inscrite dans le tissu urbain, mais n'a aucun lien avec la définition de l'hôtel, un « établissement commercial qui met à disposition d'une clientèle itinérante des chambres meublées pour un prix journalier ».¹ Depuis que le réseau ferroviaire s'est développé au niveau mondial, l'hôtel en tant qu'établissement a connu un essor gigantesque. Les premiers hôtels apparaissent à proximité des gares.

Depuis tout temps, deux types de voyageurs principaux sont distingués: ceux voyageant par plaisir et ceux voyageant pour le travail. Les déplacements en lien avec le travail ont permis à l'industrie hôtelière de se développer en ville. « Les hôtels urbains se veulent avant tout efficaces et internationaux. Dans l'hôtel urbain, le hall est une porte immédiate et rapide vers le taxi, qui nous propulse au travail, ou vers le métro qui nous conduit au premier monument d'une longue journée. »²

Illustration ci-contre:
Hôtel Waldorf Astoria, New York,
Schultze and Weaver, 1931

A l'inverse, dans un hôtel de loisirs, la succession des espaces amenant progressivement le public au privé se fait de nature plus lente et plus variée, offrant différentes sensations et lectures d'espaces. Ces espaces sont principalement divisés en trois: les espaces publics, reliant l'intérieur à l'extérieur, les parties communes (semi-publics, semi-privées) et enfin la chambre, l'unique espace intime de l'édifice. Cependant, selon le type d'hôtel, ces différentes catégories se confondent et il est difficile de définir les limites physiques des transitions entre public et privé. D'ailleurs, ces transitions sont une thématique intéressante pour la composition du plan au niveau architectural. Le thème du seuil fait son apparition. Son rôle est d'une grande importance pour délimiter le public et le privé, à l'échelle humaine mais également à l'échelle urbaine.

Dans le cas d'un hôtel urbain, toute une série d'espaces est en contact direct avec la rue ou l'extérieur: restaurant, lieux de réunions, de rencontres, de fêtes, espace destiné au spectacle ou au sport. Ces espaces de connexions avec l'extérieur souligne une volonté de faire entrer la ville dans l'hôtel et d'abolir la barrière d'édifice privé, exclusivement réservé à la clientèle de l'hôtel. De cette façon, l'édifice « devient de plus en plus un lieu de discussion, de réception mondaine et politique ».³

3. Gianluca Peluffo, *Hôtels, architectures 1990-2005*, édition Actes sud / Motta, Arles, 2004, p.14

Ainsi l'hôtel regroupe une quantité de divertissements en son sein. L'hôtel s'est transformé au fil du temps d'un simple lieu où on l'on dormait et d'où l'on repartait (un refuge) en lieu de rencontres et de connaissances. L'hôtel monofonctionnel devient un édifice hybride, ouvert au public. Quiconque peut profiter des prestations publiques d'un hôtel comme une activité de la ville : restaurants, bar, clubs, spa, centre sportif, salle de fête, magasins, Cette diversité programmatique est une caractéristique de l'hôtel et rend chaque hôtel unique en son genre. Les expériences vécues sont donc variées et laissent à chaque fois une trace différente dans les mémoires, que ce soit l'aménagement de la chambre, le meuble de la réception ou l'espace principal du lobby. Les hôtels urbains proposent des activités non seulement pour les résidents mais également pour la ville. Mariage, remise de diplôme ou simple diner dans le restaurant, la ville a la possibilité d'utiliser et vivre ces espaces tout autant que les hôtes. Le lobby peut devenir un lieu de passage pour un visiteur, un lieu dans lequel il peut se reposer, se détendre:

4. Anthony Trollope, citation
tirée de:
Gianluca Peluffo, *Hôtels, architectures 1990-2005*, édition Actes sud
/ Motta, Arles, 2004, p. 25

«Une des caractéristiques spécifiques de l'hôtel américain est son ouverture sur la ville, avec la possibilité pour les non-résidents d'y entrer, de jouir d'une partie de ces services et d'y rencontrer d'autres personnes».⁴

Une clientèle souhaitée

Cependant, certains hôtels ne laissent pas entrer tout le monde. La barrière entre le public et le privé varie selon le type d'hôtel. Certains sont uniquement réservés à la clientèle comme les complexes hôteliers de vacances en dehors des villes. En milieu urbain, les hôtels haut de gamme tiennent à faire bonne figure devant leurs hôtes et ne vont pas se résigner à laisser entrer des gens simplement pour qu'ils puissent utiliser les toilettes. Le privilège est donné à une clientèle ciblée, ayant une tenue correcte avant tout. Cet aspect paraissant insignifiant est d'une très grande importance pour une ville comme Genève, où l'apparence et l'allure priment dans certains milieux. Abstraction faite, l'hôtel garde tout de même une partie publique, de par ses fonctions et prestations, en connexion avec la ville.

Un monde en soi

L'hôtel met à disposition ses fonctions pour la ville, mais également pour l'hôte. L'intégralité des programmes d'un hôtel permet d'animer la vie de l'hôte au sein même de son lieu de résidence. L'hôtel est non seulement un endroit où l'on dort, il est également un lieu de vie. Certains hôtels amènent l'hôte à ne plus le quitter, offrant toutes les conditions nécessaires que ce dernier recherche dans son voyage. Qu'il s'agisse d'un «Resort» au bord de la plage avec une quantité d'attractions et d'activités, ou encore un hôtel de Las Vegas (dans lequel le casino climatisé et sans fenêtres a fait oublier l'existence de la ville à l'hôte), ces complexes offrent la possibilité de vivre une expérience au sein même de l'établissement: un voyage dans le voyage.

5. Gianluca Peluffo, *Hôtels, architectures 1990-2005*, édition Actes sud / Motta, Arles, 2004, p.30

Parmi les plus connus, l'hôtel Waldorf Astoria contient les différentes caractéristiques énoncées précédemment. « Ce qui le caractérise est la séparation entre les fonctions privées et publiques de la maison, un aspect plus familial par rapport à la chambre d'hôtel, on peut inviter sans autre des gens, et donc une grande sociabilité en ce qui concerne les appartements. Le Waldorf réunit un hôtel, une copropriété, une salle de bal, des salles d'exposition, de salons de lectures, des clubs, des dépôts ferroviaires, des centre de remise en forme: une ville dans la ville. »⁵ Un autre édifice répond de manière plus concrète encore à cette notion de ville intérieure. Il s'agit du Downtown athletic club, représentant la quintessence de cet thématique. Chaque étage de la tour contient un programme et l'ascenseur permet le passage d'un monde à un autre, sans avoir besoin de quitter le bâtiment.

6. Gianluca Peluffo, *Hôtels, architectures 1990-2005*, édition Actes sud / Motta, Arles, 2004, préface

« L'hôtel est un édifice hybride, à la fois lieu public et fragment privé de notre habitation, à la fois édifice urbain et objet renvoyant à l'individualité. »⁶

Hybride, également dans sa composition programmatique, l'hôtel est un complexe n'ayant aucune restriction formelle. La forme ne suit pas la fonction. Cette liberté induit une grande variété compositionnelle: tour, barre, îlot, pavillon, maisonnette, pyramide,... tant de formes pouvant accueillir ce programme complexe. Cette liberté formelle trouve ses limites lorsque l'édifice se trouve confronté à la ville.

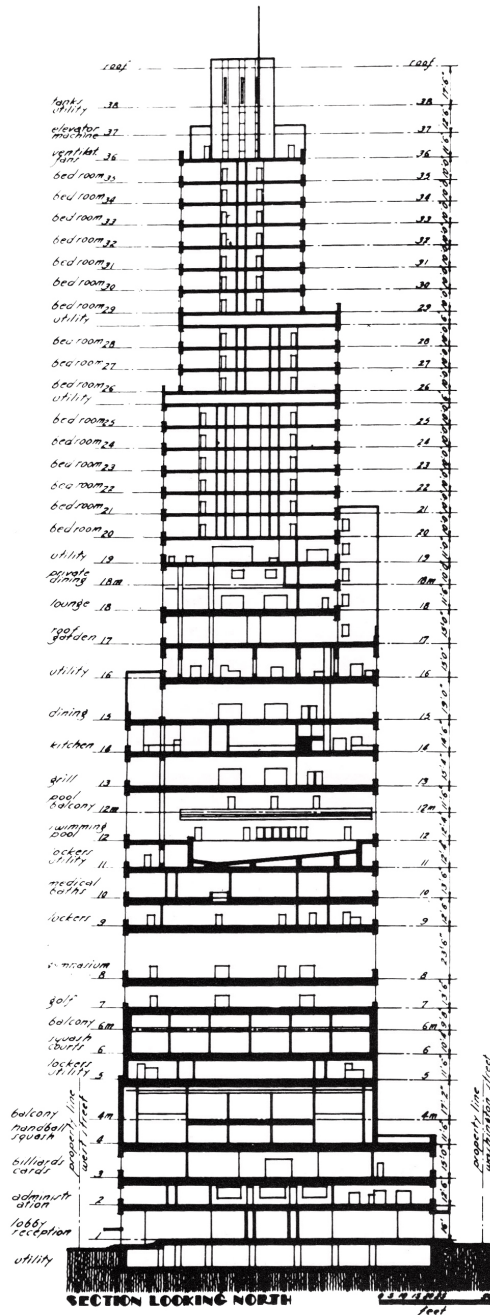


Illustration ci-contre:
Coupe du Downtown Athletic club,
New York, 1930
Starrett & Van Vleck

A Genève, proche de la place de Nations, le contexte a son importance. Cette place a une histoire, une identité. Elle représente l'univers international de la ville, acquis au fil des siècles, que l'Etat tend actuellement à préserver. Cette place, au centre de la zone internationale est à proximité des sites et parcelles propices à accueillir le projet d'hôtel. Il convient donc de s'y pencher plus attentivement avant d'aborder les différentes possibilités d'emplacement du projet.

CHAPITRE 7

Le site

« Chaque lieu est fait de couches que l'histoire y dépose, et qui en font la richesse et la complexité. »¹

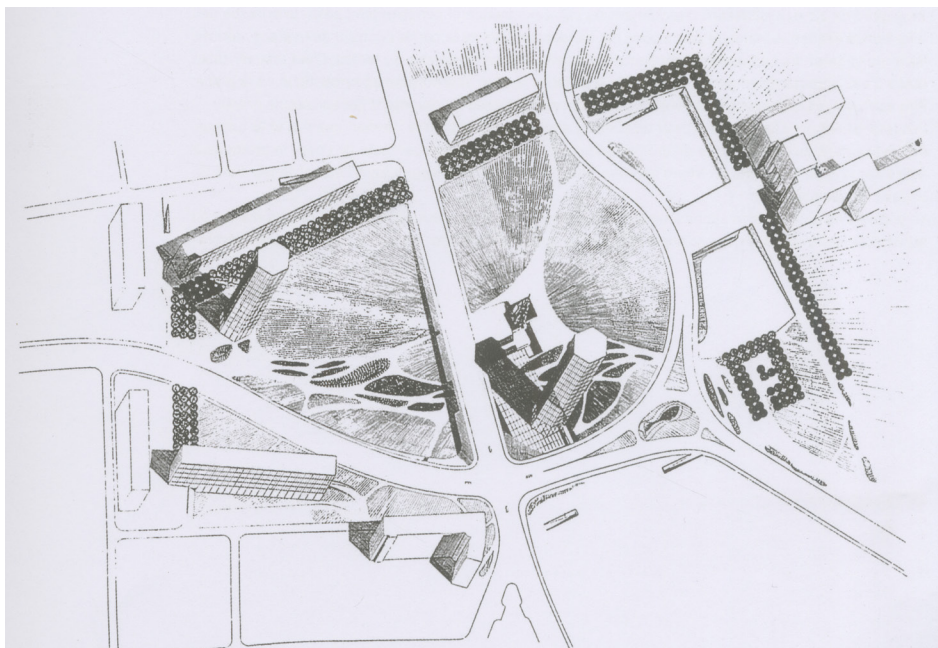
LE SITE

La place des Nations à Genève possède un lien fort avec son passé. Au XVIII^{ème} siècle déjà, la zone de la place est pratiquement déjà dessinée. Son dessin est engendré par les différents réseaux routiers de l'époque. La route de Paris, actuelle route de Ferney et celle de Pregny esquissent partiellement le périmètre de la place des Nations. La construction du Palais des Nations a redonné de l'importance à cette place. Dès l'origine, le palais était doté de deux entrées, l'une du côté du bâtiment de la Croix-Rouge, menant à la salle des Assemblées, l'autre faisant face à la place des Nations, menant au Secrétariat du Palais. La place se voit ainsi restructurée; le chemin menant à Pregny devient l'avenue de la paix, et la route de Ferney se prolonge en avenue de France reliant la rue de Lausanne.

Ci-contre

1. Ville de Genève, *Place des Nations Genève*, 2007, p.8

La seconde moitié du XX^{ème} siècle a vu la Genève internationale s'agrandir en accueillant une quantité d'organisations internationales. L'OMM, l'UIT, ou encore le BIRPI (futur OMPI) s'implanteront autour de la place des Nations. Ces emplacements sont liés aux résultats du concours de 1957, visant à définir la forme urbanistique du secteur des organisations internationales. L'architecte André Gutton se voit desservir le 1er prix en proposant des «tours érigées autour d'une place traversée par des axes routiers situées à plusieurs niveaux. L'emplacement des institutions suivra la règle d'implantation autour de la place, mais la place sera livrée à une circulation de plus en plus dense».



André Gutton, projet de concours
pour l'aménagement de la place des
Nations, 1957

En 1994, un nouveau concours est organisé pour la redéfinition de la place et le premier prix est pour l'architecte Massimiliano Fuksas, proposant un réaménagement de la place en implantant différents sièges. Le peuple souhaitant garder l'aspect public de la place, ce projet est refusé en votation populaire en 1998.

Un véritable enjeu

Le défi urbanistique pour l'aménagement de la place des Nations en tant qu'espace public est de réaliser un espace qui se tient par lui-même, sans bâtiment l'entourant ou le générant. Cet espace est également un carrefour important du réseau routier. L'enjeu est de donner l'illusion d'un carrefour piéton que les voitures traversent, non pas un carrefour routier où l'on a implanté une zone piétonne.

Plusieurs enjeux sont en ligne de mire: l'enjeu social, consistant à rassembler et échanger plusieurs mondes, celui des fonctionnaires internationaux, de la population locale et des touristes, l'enjeu fonctionnel, consistant à relier et organiser les transports, et l'enjeu architectural, consistant à donner une symbolique forte à l'image de la vocation internationale et locale de la ville.

Composition

Désormais, la place des Nations s'étend du portail des Nations jusqu'au jardin de l'UIT. La place est un lieu de manifestation et de revendication. Le sol de la place, composé de pierre provenant de plusieurs pays, est praticable de tout temps. Une fontaine sèche, sans bassin, l'eau étant directement recueilli dans le sol à l'aide de grillages, est conçue pour la place des Nations. L'éclairage a également son importance en valorisant les motifs du sol. L'élément majeur dominant la place est la «Broken Chair» (1997, déplacée en 2007), sculpture de Daniel Berset, symbolisant l'action internationale pour l'interdiction et l'élimination des mines antipersonnelles.

En somme, cette place a permis d'affirmer l'identité de Genève en tant que ville mondiale, ville de congrès, ville d'ouverture, ville multiculturelle et cosmopolite. Ce geste entre dans l'idée de consolider cette place internationale de la ville. La place des Nations, carrefour automobile à l'époque est devenue le « véritable symbole d'une Genève, Carrefour des Nations »².

2. Ville de Genève, *Place des Nations Genève*, 2007, p.3



Illustration ci-contre:

Place des Nations avec la «Broken

Chair», Daniel Berset



Sites propices

Illustration ci-contre:

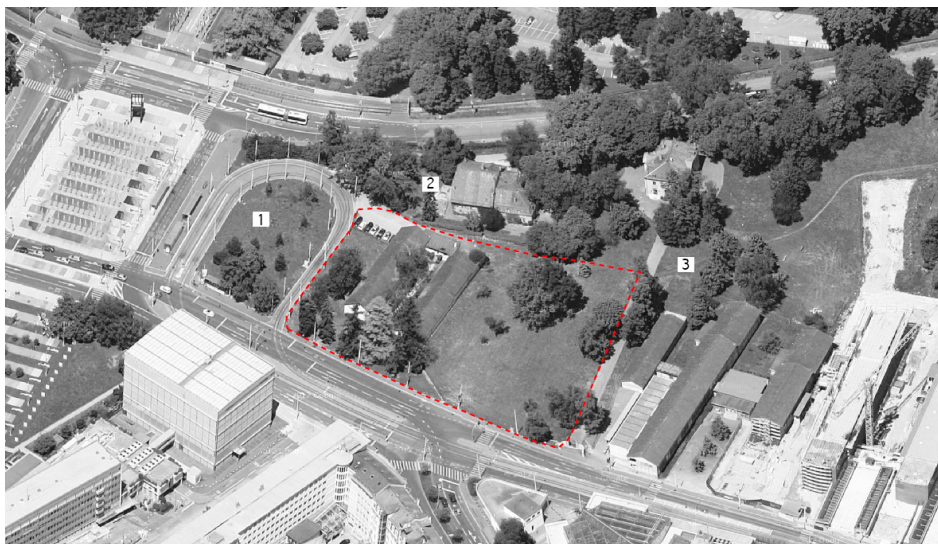
Les sites propices à accueillir le projet d'hôtel

Légende illustration

1. Place des nations
2. ONU
3. Musée Ariana
4. CICR
5. Ecole hôtelière
6. OMPI
7. UIT
8. CICG
9. IAV
10. UNHCR
11. Collège Sismondi
12. Maison de la Paix
13. IAF

La place des Nations, au centre de la zone internationale, est un lieu où toutes les classes sociales se croisent et se rencontrent. Les 3 sites mis en évidence ci-contre se trouvent à proximité de cette place, mais aussi à proximité du Palais des Nations, du siège de l'UIT, de l'OMPI, du CICG, Ils se trouvent au centre de la zone internationale. Les sites ne sont pas choisis au hasard: ils sont en lien avec certaines thématiques de projets que je tenterais d'énoncer après les illustrations et les explications du potentiel de chaque site.

Les espaces publics du projet d'hôtel seront donc à disposition pour les hôtes, mais également pour l'intégralité de la zone internationale. Le fonctionnaire international pourra déjeuner au restaurant, les délégués pourront assister à une conférence, les touristes visitant la place pourront se reposer dans le lobby, prendre un café dans le bar, le voyageur d'affaire aura la possibilité de loger à proximité de son lieu de travail, L'hôtel deviendra donc un lieu multiculturel et un carrefour des Nations, à l'image de la place.



SITE A

Parcelle 9'000 m²

Légende illustration

1. Projet Portail des Nations
2. Maison du handicap internationale
3. Projet de chemin

La première zone propice à accueillir le projet d'hôtel devrait prendre plusieurs éléments contextuels en compte.

La maison du handicap internationale (2) est à proximité. Un projet de revalorisation du chemin (3) allant de la place des Nations à la passerelle de la maison de la Paix est en cours. Il pourrait donc intégrer le projet. Mais la zone intermédiaire entre le site A et la place des Nations va devoir abriter un nouveau projet pour la Genève internationale.

Illustration ci-dessous:

Portail des Nations, Projet Genève
Charles Pictet Architecte



Le Portail des Nations (1) s'inscrit dans le cadre du projet de Campus de la paix dirigé par l'institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement IHEID. Il a pour vocation d'être un lieu de rencontre, de dialogue et d'information sur la Genève internationale et sur les problèmes du monde traités à Genève.

3. Charles Pictet Architecte

URL: <http://www.pictet-architecte.ch/index.php?rubID=2&lan=fr&projetsID=132>

Potentialité

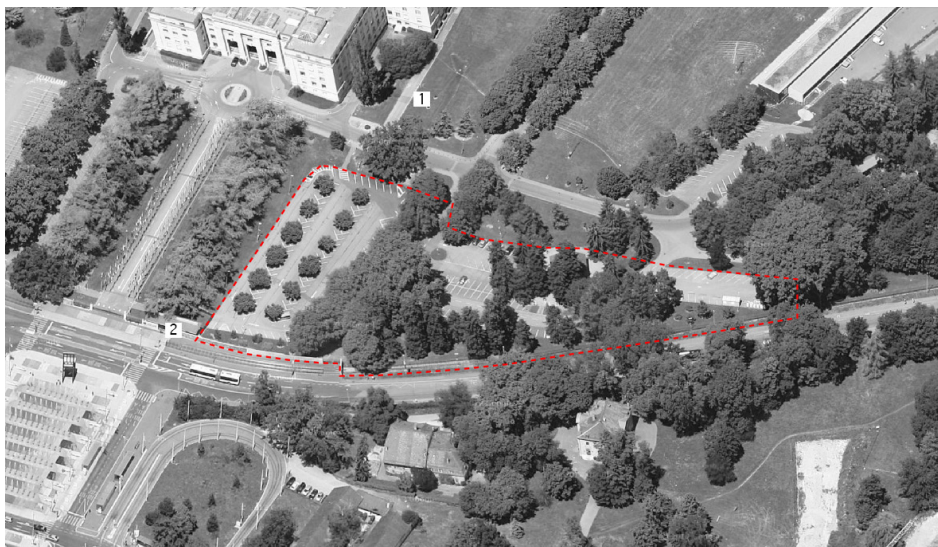
Illustration ci-dessous:

Photographie du parc Rigot prise sur la zone du projet du Portail des Nations.

« Le Portail se matérialise par une topographie construite qui lie la Place des Nations au Parc Rigot. »³

La zone se situe dans la continuité d'un chemin reliant la place des Nations, le parc Rigot (Site A) et le campus de la paix. Le projet du bureau Charles Pictet architecte, reliant déjà la place des Nations et le parc Rigot, pourrait dialoguer voire se combiner avec le projet d'hôtel. Charles Pictet étant l'expert de mon Projet de Master, il serait peut-être intéressant de confronter les différents projets. Mais encore, la zone est à proximité du collège Sismondi et le long d'une route. Le complexe devra trouver le moyen de répondre différemment au contexte selon son orientation, afin de s'intégrer convenablement dans la zone. La zone pourrait même s'étendre et aller chercher l'Avenue de la Paix, du côté du Palais des Nations.





SITE B

Parcelle 11'500 m²

Légende illustration

- 1. Palais des Nations
- 2. Mur & ancienne entrée principale du Parc Ariana.

La deuxième zone est très proche du Palais des Nations (1). Elle est en effet à l'intérieur de l'enceinte; le Palais des Nations est une zone protégée et personne ne peut y entrer sans autorisation. Implanter un hôtel (un édifice rendu au public) à l'intérieur même de cette enceinte où l'accès est privé n'a pas de sens, vu sous cet angle. Cependant, la question du privé-public dans l'hôtel est un sujet constamment remis en question.

Le mur

L'idée ici serait de rendre le bâtiment comme l'expression même de la séparation entre le privé et le public. Sur la photo ci-contre, le mur de l'enceinte a tout de même une présence sur la route. Le mur (2) deviendrait le bâtiment et la limite entre le privé et le public se trouverait à l'intérieur de l'édifice. Apparaissent alors plusieurs thèmes architecturaux pouvant animer la recherche formelle du

projet: le thème du mur en tant qu'élément habitable, mais également en tant qu'objet de séparation de vie publique et privée. La séparation visuelle tient également son importance dans ce thème. Le mur n'est pas simplement un élément en béton séparant deux espaces, il a la capacité de devenir un élément beaucoup plus épais. La muraille de Chine devient un chemin, le mur de Jérusalem est un mur d'un côté certes, mais de l'autre, il devient une succession d'espaces animés par les barbelés, routes et points de contrôle. Le projet Exodus de Rem Koolhaas, les espaces servants et la thématique du mur de Louis Kahn, ou encore les recherches de Superstudio sur le monument continu; il existe une quantité d'exemples traitant de la question du mur en architecture. La potentialité de ce sujet comme thématique du projet de master ne semble donc pas dénuée de sens.

Illustration ci-dessous:

Photographie du site B, photo prise sur l'avenue de la paix, proche de la place des Nations





SITE C

Parcelle 12'000 m²

Légende illustration

- 1. Palais des Nations
- 2. Mur
- 3. Musée Ariana

La troisième zone a des similitudes avec le site B quant à sa superficie et sa position. Elle se trouve également en contact direct avec le Palais des Nations (1). Une partie de la délimitation de la zone touche le mur de l'enceinte (2), mais l'entier du site C se trouve dans un endroit public, accessible aujourd'hui. Il s'agit d'une partie de parc de l'Ariana rendu public. Le musée Ariana (3), patrimoine historique datant du XIX^{ème} siècle, se trouve également très proche de la zone d'intervention. L'architecture devrait donc prendre en considération ces différents éléments. Comme le site B, la parcelle longe l'Avenue de la paix.

Les mêmes thématiques du site B peuvent être reprises ici. La question de la séparation public-privé ainsi que l'idée de mur en tant que zone habitable.

Un nouveau visage

Dans les deux cas, l'hôtel pourrait servir de nouvel accès pour le Palais des Nations. L'entrée côté place des Nations à été fermé récemment. Le nouvel édifice pourrait éviter aux piétons de devoir prendre la porte de Pregny. Le complexe d'hôtel et résidences, combiné à des salles de conférences pourrait se montrer utile à proximité du Palais des Nations.

En somme, les sites B et C tiennent les mêmes propos et questionnements architecturaux: le mur et le contact direct avec l'enceinte et le Palais des Nations. Un projet de ce type, en se confrontant à un patrimoine historique d'une grande valeur, que le début de cet énoncé a tenté d'illustrer, devra se montrer convaincant en répondant consciencieusement aux problématiques du mur, de la séparation, de l'entrée et surtout des espaces animant le passage du public au privé, le tout devant harmonieusement participer à la composition du futur plan du complexe.

Illustration ci-dessous:
Photographie du site C, photo prise sur l'avenue de la paix, en arrière plan la place des Nations et le palais



CHAPITRE 8

Conclusion

CONCLUSION

Quel est l'avenir de la Genève internationale ? Entre menaces externes et internes à la Suisse, sa place en tant que métropole et hôte international est constamment remise en cause depuis son origine. Cette place, Genève l'a acquise à travers l'histoire. Sa vocation internationale est ancrée dans l'esprit de la ville depuis le Moyen-âge. Le XX^{ème} siècle a vu, d'une part, un engouement gigantesque se développer pour cette vocation et d'autre part, se manifester rapidement des aspects négatifs. Le choc des cultures a comme tout temps entravé les rapports sociaux entre les différentes communautés; l'amalgame entre étranger et délinquance a ralenti le développement de la sphère internationale, tout comme les villes concurrentes souhaitant accueillir cette sphère sont aux aguets de la moindre erreur comise envers les internationaux.

Genève a su garder cette communauté internationale par le biais d'une quantité de prestations d'ordre économique surtout. La rive droite s'est développée en leur faveur et leurs besoins en infrastructures. Les statistiques sur les fonctionnaires internationaux montrent l'ampleur de cette sphère au niveau cantonal et même national. La question de savoir s'il faut pérenniser ce marché ne se pose plus. La ville se doit de revaloriser son internationalité, qui a vu naître des problèmes économiques, sociaux et urbanistiques. Les différents projets réalisés ou en cours entrent dans cette optique de revalorisation.

La proposition de projet tente de répondre à ces différents aspects problématiques: un hôtel accessible pour les délégués provenant du monde entier, favorisant donc une attraction touristique freinée par la crise économique, combinée avec des résidences, répondant partiellement à la pénurie de logement, et doté d'espaces publics qui vont promouvoir la rencontre entre fonctionnaires internationaux et résidents. L'hôtel, une ville dans la ville, animera la zone internationale manquant cruellement d'édifices où l'on peut passer la nuit tout comme boire un verre et élargir son réseau de connaissances.

Cette proposition d'hôtel et résidences pour la Genève internationale est donc une réponse à la demande réelle et actuelle liée aux besoins de la cité internationale. Ce besoin, Le Corbusier l'avait déjà ressenti à l'époque de la construction du Palais des Nations. En 1929, le projet de cité mondiale (l'Acropole sur Léman) prévoyait le développement d'une zone dédiée aux logements pour ces délégués de passage : la cité hôtelière. L'entier du projet monumental s'étendait sur une grande partie de la rive droite, qui est actuellement la zone internationale. Il s'agissait d'une véritable ville dans la ville, une cité regroupant toutes les nations et « qui aurait fait face à l'Acropole historique, locale et minérale que constituent la Vieille-Ville et sa cathédrale. »¹

1. Paul Marti, article Tribune de Genève du 24.07.2014
URL: <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/La-Cite-mondiale-ou-l-Acropole-sur-Leman/story/24846430>

- 1 B.I.T.
- 2 PALAIS DES NATIONS
- 3 MUSEUM
- 4 CITÉ ÉCONOMIQUE
- 5 T.S.F.
- 6 AÉROPORT
- 7 HALTE CFF. STATION INTERNATIONALE
- 8 CITÉ JARDIN
- 9 CITÉ HOTELIÈRE
- 10 STADE
- 11 PORT
- 12 NAVIGATION RHÔNE-RHIN: ÉCLUSE, TUNNEL, CITÉ INDUSTRIELLE
- 13 GARE CORNAVIN
- 14 NOUVEAU PONT (PROJETÉ) DES NATIONS



Illustration ci-contre:
La Cité Mondiale, l'Acropole du
Léman, Le Corbusier et Pierre
Jeanneret, Genève 1929

2. Description du projet de la cité
Mondiale, Article Tribune de Genève
du 24.07.2014
URL: [http://www.tdg.ch/geneve/
actu-genevoise/La-Cite-mon-
diale-ou-l-Acropole-sur-Leman/
story/24846430](http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/La-Cite-mondiale-ou-l-Acropole-sur-Leman/story/24846430)

« Cette nouvelle ville se présente comme un ensemble d'éléments disséminés dans un immense parc de verdure et n'oublie pas les infrastructures. Un aéroport en forme de cible est placé sur le périmètre où se situe l'actuelle aérogare [...]. Les grands axes de circulation sont pensés dans leur ensemble, avec un système de rocade (anticipant l'autoroute de contournement) et, donc, une traversée de la rade. »²

La zone internationale actuelle regroupe la majorité des bâtiments des organisations internationales. Elle est un lieu où se rencontrent toutes les cultures : un carrefour des nations. Plusieurs sites au centre de cette zone, à proximité de la place des Nations, sont propices à accueillir un projet d'hôtel.

L'analyse du site a permis de déceler plusieurs thématiques architecturales pouvant servir de fil rouge lors de l'élaboration du projet de Master. Le choix du site exact n'étant pas fixé, il s'agit désormais d'explorer les potentialités de projets pour chaque zone. Pour deux sites, le thème du mur habitable apparaît, avec une problématique cherchant à séparer des zones. Pour l'autre site, l'idée est plutôt celle de l'objet intégré cherchant à lier les espaces aux alentours. Quoiqu'il en soit, les sites offrent un vaste champ de possibilités de formes et de concepts architecturaux. Le projet de Master exposera l'une d'entre elle : probablement la meilleure.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ADLY Hossam, *Le cosmopolitisme à Genève du mythe aux territoires: une anthropologie urbaine de la «communauté internationale»*, Thèse EPFL, 2014,

DE TRAZ Robert, *L'esprit de Genève (1929)*, Genève, édition l'âge d'homme, 1995

KUNTZ Joëlle, *Genève histoire d'une vocation internationale, édition Zoé*, Genève. 2010

PALLAS Jean-Claude, *Histoire et architecture du Palais des Nations (1924-2001)*, Genève, 2001

PELUFFO Gianluca, *Hôtels, architectures 1990-2005*, édition Actes sud / Motta, Arles, 2004

PEREC Georges, *Espèce d'espaces*, Paris, édition Galilée, 1974

VILLE DE GENEVE, Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, *Place des Nations Genève*, 2007

ARTICLES

FAI, Fédération des associations des architectes et d'ingénieurs de Genève, *Interface 14, Le territoire international, un défi pour notre avenir genevois*, 2014

URL: http://www.fai-ge.ch/arch/Interface/Interface_14.pdf

FIPOI, *Rapport d'activité 2013*

URL: http://www.fipoi.ch/content/files/000_Rapport-Activite_2013.pdf

FIPOI, *La Genève internationale: un univers en constante mutation*, 2013

URL: http://www.ge.ch/du/presse/2013-03-04_conf.pdf

SASSEN Saskia, *The global City: introducing a concept*, Princeton University Press, 2005

URL : <http://www.saskiasassen.com/pdfs/publications/the-global-city-brown.pdf>

VILLE DE GENEVE, *Genève, ville mondiale: mythe ou réalité*, 2010

URL: http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2010/hors_collection/autres_partenariats/hc-ap-2010-01.pdf

VILLE DE GENEVE, *Le grand Genève: centre urbain et pôle métropolitain*, 2011

URL: http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2011/hors_collection/autres_partenariats/hc-ap-2011-01.pdf

SITES WEB

<http://www.cagi.ch>
<http://www.fipoi.ch>
<http://www.fondationpourgeneve.ch>
<http://www.ge.ch>
<http://graduateinstitute.ch/fr/home/about-us/la-geneve-internationale.html>
<http://www.ville-geneve.ch>
<http://www.eduki.ch/>
<http://www.cooperationinternationalegeneve.ch/fr>
<http://www.genevaininternational.org/>
<http://www.cicg.ch/>
<http://www.tdg.ch>
<http://www.letemps.ch>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_Genève
http://fr.wikipedia.org/wiki/Palais_Wilson
<http://www.geneve-tourisme.ch>
<http://www.grand-geneve.org/>
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hôtel>
<http://www.waldorfnewyork.com>
<http://www.shg-ge.com/>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_d'affaires

